

**LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DU
PATRIMOINE CULTUREL DE LA MOYENNE
CASAMANCE : ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE LA
CRÉATION D'UN MUSÉE RÉGIONAL A SÉDHIYOU
(SÉNÉGAL)**

Présenté par

François Nbebou NTAB

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité Gestion du Patrimoine Culturel

Directeur de mémoire : Dr. Aimé KANTOUSSAN

le 15 octobre 2023

Devant le jury composé de :

Prof. Gihane ZAKI Présidente

Professeure associée, Université Senghor

Dr. Caroline GAULTIER-KURHAN Examinatrice

Consultante internationale patrimoine et musées

Dr. Aimé KANTOUSSAN Examineur

Directeur de la recherche au Musée des civilisations
noires (Sénégal)

Remerciements

La réalisation de ce mémoire fut une occasion merveilleuse de rencontre et d'échange avec de nombreuses personnes. Je reconnais que chacune a, à de divers degrés, mais avec une égale bienveillance, apporté une contribution positive à sa finalisation.

J'exprime ma profonde gratitude et témoigne toute ma reconnaissance aux personnes suivantes :

- Aux personnels administratifs et pédagogiques de l'Université Senghor à Alexandrie, à qui je dois mon initiation au savoir, savoir-faire et savoir-être en gestion du patrimoine culturel durant ces deux années de Master en Développement.
- À monsieur Ribio NZEZA BUNKETI BUSE, Directeur du département culture et madame Diana ATTALLA, Secrétaire des départements culture et environnement pour leur sens de la responsabilité et leur engagement efficient et efficace dans ma formation.
- À monsieur Aimé KANTOUSSAN, mon Directeur de mémoire, pour la finesse de ses attitudes sur le plan aussi bien humain que scientifique. De lui, j'ai toujours reçu non seulement les encouragements dont un étudiant a besoin, mais aussi un important soutien pour la réalisation de ce travail.
- À monsieur Oumar BADIANE, Directeur du Patrimoine Culturel pour m'avoir accepté comme stagiaire et à l'ensemble du personnel de la DPC.
- Aux personnes qui ont participé à mes enquêtes de terrain.

Mention spéciale à :

- Youssouph DIATTA, Directeur du centre culturel régional de Sédhiou ;
- Alioune Kéba BADIANE, Directeur du centre culturel régional Blaise Senghor de Dakar ;
- Ansoumane SANE, Directeur du grand théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose ;
- Ibrahima Makama DIAKHATE, Professeur de philosophie, Chercheur, Écrivain, Chroniqueur et Scénariste ;
- Abdoulaye DIALLO, Maire de la commune de Koussy,

pour avoir cru en moi et contribué avec autant d'enthousiasme à la problématique de ma recherche.

Je remercie tous les membres de la famille sans oublier Jean BARAYE, Marie Augustine MANCOR, Bernardo Esprito PANDOUPIY, Mathieu Kouady NTAB et Aymar NTAB qui ont joué un rôle clé dans mon développement académique et personnel.

En fin, je ne pourrais oublier d'exprimer ma reconnaissance et remerciement à toute la promotion 18 de l'Université Senghor en particulier les camarades du département Jaune (culture). Le parcours a été long et couvert de difficultés, mais l'unité et la disponibilité mutuelles nous ont permis de les surmonter.

Dédicace

Je dédie ce travail d'étude et de recherche :

★ Aux défunts : François NTAB, Isabelle MINGOU et Madeleine NADIELINE

Maintenant que vous avez rejoint le Royaume des Anges, je suis rempli de tristesse et de nostalgie. Je voudrais que vous sachiez combien vous me manquez et à quel point votre héritage continue de briller à travers moi. Votre amour et votre impact resteront gravés dans mon cœur pour l'éternité et continueront de guider mes pas au quotidien dans ma quête de bonheur et de la réussite.

★ À ma très chère maman, Christine BANDIAKY

Tu es toujours présente à mes côtés pour me guider et m'encourager à donner le meilleur de moi-même. Tes sacrifices et ta confiance en moi sont des piliers sur lesquels je m'appuie chaque jour pour poursuivre mes rêves. Tu es la meilleure maman du monde.

★ À mon âme sœur, Christelle Nala MALOU

Il m'est difficile d'exprimer la gratitude et la reconnaissance que je ressens pour toi. Mes mots ne seront jamais à la hauteur de l'amour et de l'affection que tu m'as témoigné tout au long de mes études à Alexandrie en Égypte. Ta présence dans ma vie est une bénédiction qui a influencé toutes les facettes de mon être. Je t'aime de tout mon cœur.

Résumé

Auparavant, nous ne pensions pas lier culture et développement économique, encore moins penser au développement par l'art et la culture. De nos jours, le patrimoine culturel et historique prend une nouvelle dimension. Il n'est plus un secteur marginalisé, mais il est le noyau central du développement social, économique et politique.

La gestion du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance est une mission complexe et dynamique qui nécessite une approche intégrée et participative pour préserver ce riche patrimoine pour les générations futures. Elle est au carrefour du politique, de l'économie et du culturel.

La région de Sédhiou, première capitale de la Casamance naturelle, est caractérisée par une diversité admirable d'ethnies qui cohabitent parfaitement avec un bon ancrage de cousinage à plaisanterie. Chaque ethnie est porteuse d'histoires, de langues et de traditions assez diverses et les manifeste à l'occasion d'événements dont la transmission se retrouve essentiellement dans la tradition orale. La spécificité du territoire se caractérise par les conditions économiques, sociales et politiques qui ont influencé le développement d'un savoir-faire endogène, tout au long de l'histoire.

Le patrimoine culturel de la région est riche en diversité, notamment en matière de traditions, de sites archéologiques et de patrimoine bâti. Cependant, malgré cette richesse, le patrimoine culturel est menacé et sa conservation, sa valorisation sont nécessaires pour garantir sa transmission aux générations futures. Face à cette situation, la présente étude provoque une réflexion sur les questions de la conservation et de valorisation du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance. Il ne fait pas le procès d'une orientation politique, mais plutôt contribue à l'effort de développement culturel de la région de Sédhiou qui est entrepris de manière timide. La création d'un musée régional offre une opportunité pour valoriser le patrimoine culturel de la Moyenne Casamance, stimuler le tourisme culturel, renforcer l'identité culturelle locale et contribuer au développement économique local. Pour y parvenir, certaines étapes sont nécessaires, surtout la mobilisation des acteurs locaux, la mise en place d'une stratégie de gestion du musée, la création de partenariat et la promotion du musée.

Mots-clefs

Conservation – Valorisation – Patrimoine culturel – Étude d'opportunité – Musée régional – Économie territoriale – Tourisme local

Abstract

In the past, we never thought of linking culture and economic development, let alone thinking of development through art and culture. Nowadays, cultural and historical heritage is taking on a new dimension. It is no longer a marginalised sector, but is at the heart of social, economic and political development.

Managing the cultural heritage of Middle Casamance is a complex and dynamic task that requires an integrated and participatory approach to preserve this rich heritage for future generations. It is at the crossroads of politics, economics and culture.

The region of Sédhiou, the first capital of natural Casamance, is characterised by an admirable diversity of ethnic groups that coexist perfectly with a strong sense of joking cousinhood. Each ethnic group has its own history, language and traditions, which are manifested in events that are passed on mainly through oral tradition. The specific nature of the region is characterised by the economic, social and political conditions that have influenced the development of endogenous know-how throughout history.

The region's cultural heritage is rich in diversity, particularly in terms of traditions, archaeological sites and built heritage. However, despite this wealth, cultural heritage is under threat, and its conservation and enhancement are necessary to ensure that it is passed on to future generations. Faced with this situation, this study provokes reflection on the issues of conservation and enhancement of the cultural heritage of Middle Casamance. It does not put a political orientation on trial, but rather contributes to the cultural development effort of the Sédhiou region, which is being undertaken in a timid manner. The creation of a regional museum offers an opportunity to enhance the cultural heritage of Middle Casamance, stimulate cultural tourism, strengthen local cultural identity and contribute to local economic development. To achieve this, a number of steps need to be taken, above all mobilising local players, putting in place a museum management strategy, creating partnerships and promoting the museum.

Key-words

Conservation - Enhancement - Cultural heritage - Opportunity study - Regional museum – Territorial economy – local tourism

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- ADS : Association pour le Développement de Sédhiou
- AMS : Association des Musées Suisses
- ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- ARDS : Agence Régionale de Développement de Sédhiou
- ASC : Associations Sportifs et Culturelles
- ATCS : Association des Travailleurs de la Commune de Sédhiou
- BNF : Bibliothèque Numérique de France
- CCRS : Centre Culturel Régional de Sédhiou
- CL : Collectivité Locales
- CLAC : Centre de Lecture et d'Animation Culturel
- CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
- CT : Collectivité Territoriale
- DAC : Domaine Agricole Communautaire
- DER : Délégation de l'Entrepreneuriat Rapide
- DPES : Document Politique Économique et Social
- DRT : Direction de la Réglementation du Tourisme
- DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
- FOPICA : Fonds de Promotion de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle
- ICCROM : Centre International d'Études pour la conservation et la restauration des biens Culturels
- ICOM : Conseil International des Musées
- ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites
- LPDSC : Lettre de Politique de Développement du Secteur de la Culture
- MCPH : Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique
- MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance
- MTTA : Ministère du Tourisme et des Transports Aériens
- NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- ONG : Organisation Non Gouvernementales
- PCI : Patrimoine culturel Immatériel
- PRDI : Plan Régional de Développement Intégré
- PSE : Plan Sénégal Émergent
- RAMS : Rassemblement des Artistes Musiciens de Sédhiou
- RGPHAE : Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage
- SCA : Stratégie de Croissance Accélérée
- SAPCO : Société d'aménagement et de promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal
- SNDES : Stratégie Nationale de Développement Économique et Social
- SRSDS : Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

- UCAS : Union Culturelle et Artistique Sportive de Sédhiou
- Unesco : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ou Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Table des matières

Remerciements	i
Dédicace	ii
Résumé	iii
Mots-clefs	iii
Abstract	iv
Key-words	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés	v
Table des matières	1
1 Introduction	3
1.1 Contexte et justification du thème	4
1.2 Problématique de la recherche.....	5
1.3 Objectifs de recherche	6
1.4 Hypothèses	7
2 Approche théorique	8
2.1 Discussion conceptuelle.....	8
2.1.1 Patrimoine culturel	8
2.1.2 Conservation	9
2.1.3 Valorisation	10
2.1.4 Étude d’opportunité	11
2.1.5 Musée régional.....	11
2.2 Revue bibliographique	12
2.3 Démarche méthodologique.....	14
2.3.1 La recherche documentaire	14
2.3.2 Les entretiens ou enquêtes de terrain	15
2.3.3 Analyse et traitement de données	16
2.3.4 L’apport du stage dans la présente étude.....	16
3 Présentation de la région de Sédhiou	17
3.1 Brève présentation de la Casamance	17
3.2 Présentation historique de la Moyenne Casamance.....	18
3.3 Situation géographique et caractéristiques biophysiques de Sédhiou	19
3.4 Caractéristiques démographiques	21
3.5 Aspect socio-économique	21
3.5.1 L’agriculture	21
3.5.2 L’élevage.....	22

3.5.3 La pêche.....	22
3.5.4 Le tourisme.....	22
3.5.5 L’artisanat et le commerce.....	23
4 La gestion du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance.....	25
4.1 La politique culturelle du Sénégal	25
4.2 Les limites de la décentralisation de l’action culturelle	26
4.3 Le patrimoine culturel de la région de Sédhiou : entre richesse et fragilité	27
4.3.1 Inventaire du patrimoine culturel de Sédhiou.....	27
4.3.1.1 Les sites et monuments historiques.....	28
4.3.1.2 Instruments de musiques, danses, expressions culturelles et rites.....	35
4.3.1.3 Répertoire des activités culturelles de la région de Sédhiou	43
4.3 Infrastructures culturelles de la région administrative de Sédhiou	44
4.4 Les ONG et la valorisation du patrimoine culturel de Sédhiou.....	45
4.5 L’apport de la culture dans le développement de la région de Sédhiou	47
4.5.1 La Culture, un facteur d’identité, d’unité et de cohésion sociale.....	47
4.5.2 La Culture, facteur d’intégration, de prévention des conflits et puissant levier de l’exercice démocratique	48
4.6 La place des musées dans la conservation et la valorisation du patrimoine culturel.....	50
5 Les résultats de la recherche et les recommandations pour la conservation et la valorisation du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance	53
5.1 Analyse et interprétation des résultats	53
5.2 Les recommandations	56
Conclusion	60
Références bibliographiques.....	61
Ouvrages et thèses	61
Mémoires.....	61
Articles et rapports.....	63
Conventions, Lois, Chartes, Décrets et Arrêtés.....	64
Webographie.....	64
Liste des illustrations.....	66
Liste des tableaux.....	66
Glossaire.....	67
Annexes.....	69
Annexe 1 : Questionnaire.....	69
Annexe 2 : Fiche d’inventaire des sites et monuments historiques de la région de Sédhiou.....	72
Annexe 3 : Fiche d’inventaire du patrimoine culturel immatériel de la région de Sédhiou.....	73

Annexe 4 : Lettre de mission de la DPC	74
Annexe 5 : Liste des personnes ressource	75

1 Introduction

L'acculturation est une crise identitaire et l'avenir appartient aux continents, aux pays, aux villes, aux communautés ou même aux groupes d'individus qui auront su conserver et valoriser leur patrimoine.

Le patrimoine culturel représente l'histoire de l'humanité, sa relation à l'univers, ses réalisations et ses découvertes. En effet, il est la manifestation actuelle du passé de l'humanité et fait référence aux lieux, monuments, vestiges archéologiques, biens historiques, religieux, culturels ou d'intérêt esthétique. Une grande partie de ce patrimoine est désormais menacée dans les pays en développement en raison, entre autres, de la modernisation et du développement, et le rythme de cette perte a augmenté au fil des années. Si nous laissons disparaître des sites et des monuments archéologiques ou historiques, nous perdrons des liens importants qui témoignent de la créativité de la société et des connaissances acquises sur lesquelles se façonne l'avenir. Heureusement, et bien que les dommages causés soient irréversibles, il est souvent possible de sauvegarder l'héritage qui reste. Ainsi, en protégeant ce patrimoine, nous préservons ce qui du passé peut nous aider à mieux comprendre l'histoire de l'humanité. Une bonne gestion du patrimoine culturel dépend à la fois de la compréhension des enjeux qu'il présente, de l'évaluation et de la prise de mesures appropriées pour arrêter au maximum sa dégradation ou sa destruction. C'est dans ce cadre que Xavier GREFFE disait que les individus ont une charge de bien gérer le patrimoine qui est mémoire commun et est le levier du développement¹.

Le patrimoine culturel et historique prend aujourd'hui une nouvelle dimension. Il n'est plus un secteur marginal, mais il est le noyau central du développement social, économique et politique (Kabré, D. 2004). En effet, « *Le patrimoine est une part essentielle de la mémoire des hommes d'aujourd'hui, et faute d'être transmise aux générations futures dans sa richesse et dans sa diversité, l'humanité sera amputée d'une partie de leur conscience, de sa propre durée* »². Il se présente en tant que facteur d'identité, de dignité des personnes, et se situe à cet effet au cœur des logiques du développement durable. Le patrimoine est un élément clef dans la réalisation d'un modèle de société reposant sur l'usage équitable et raisonnable des ressources culturelles et naturelles du territoire, sur la reconnaissance des diversités et le renforcement du lien social. C'est ce qu'encourage l'Agenda 21 de la culture³ et les

¹ Xavier GREFFE, La gestion du patrimoine culturel, anthropos, economica, 49, rue hericart, 75015 paris, 1999.

² Extrait de la Charte Européenne du patrimoine architectural, 1975

³ L'Agenda 21 de la culture est le premier document à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Il présente 67 articles, divisés en trois grandes parties. La partie des « principes » (16 articles) expose le rapport entre la culture et les droits de l'Homme, la diversité, la durabilité, la démocratie participative et la paix. La partie se rapportant aux engagements (29 articles) s'intéresse au domaine des compétences des gouvernements locaux et expose en détail la demande d'un rôle central pour les politiques culturelles. La partie « recommandations » (22 articles) insiste sur l'importance renouvelée de la culture et demande que cette importance soit reconnue

différentes réformes majeures sur la Décentralisation en vue d'assurer une meilleure implication des collectivités locales (LPSD 2017-2021a).

Le pays de la *téranga* est convaincu du pouvoir de la culture pour le développement et a intégré la culture dans les politiques publiques de développement structurées par la stratégie de la croissance accélérée (SCA), le document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), le document politique économique et social (DPES), la stratégie nationale de développement économique et social (SNDES) et enfin le Plan Sénégal Émergent (PSE), cadre de référence des politiques publiques depuis 2012 (LPSD 2017-2021b).

1.1 Contexte et justification du thème

La richesse du patrimoine sénégalais montre que la culture occupe une place importante dans les sociétés traditionnelles. Aujourd'hui, avec la mondialisation, on constate clairement l'irréversibilité et la disparition de certaines pratiques et savoir-faire traditionnels, qui touchent presque toutes les sociétés, notamment celles de la Moyenne Casamance, longtemps conservatrices. Sédhiou est l'une des zones défavorisées du Sénégal, qui rencontre plusieurs difficultés pour suivre la voie du développement, mais elle se caractérise par une importante richesse locale. Une des solutions pour développer ce territoire est l'innovation et la valorisation touristique de cette potentialité locale. Ainsi, le choix du thème « *La conservation et la valorisation du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance : Étude d'opportunité de la création d'un musée régional à Sédhiou (Sénégal)* » est motivé par de nombreuses raisons :

La première raison est liée au contexte mondial actuel où le patrimoine est devenu un enjeu de développement. En effet, la gestion, la valorisation, la promotion, la conservation et la protection du patrimoine culturel constituent un enjeu culturel, économique et social pour le développement des territoires. Ces actions contribuent à lutter contre la pauvreté, à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer la cohésion sociale à travers le renforcement du sentiment d'appartenance et de fierté des communautés locales, la création d'emplois, la généralisation de revenus dans les filières de la construction, du tourisme, de la restauration, de l'artisanat, etc.

La deuxième est la faiblesse au niveau de l'articulation entre acteurs nationaux et autorités locales sur la politique patrimoniale. Si l'engagement de l'État reste fondamental, les municipalités sont dotées de responsabilités croissantes dans ce domaine (maîtrise d'ouvrage de projets urbains et projets de développement territorial). L'implication des collectivités locales est donc essentielle et l'articulation entre les différents niveaux administratifs est aujourd'hui une nécessité.

dans les programmes, les budgets et les organigrammes des différents niveaux de gouvernement (local, national/étatique) et par les organisations internationales.

La troisième raison est notre engagement personnel à protéger, à promouvoir et à vulgariser l'histoire du patrimoine culturel de la région de Sédhiou. En effet, après avoir été érigées en région, les communautés de la Moyenne Casamance sont aujourd'hui dans le besoin de revisiter la liste de l'inventaire national de 2006 et y inscrire de nouveaux sites, monuments et biens culturels.

1.2 Problématique de la recherche

Le patrimoine culturel est une partie intégrante de notre vie quotidienne. C'est une richesse qui constitue d'abord une identité, une valeur et un repère pour toute société. Ce patrimoine est un socle sur lequel repose la culture. Dans le souci de le pérenniser, le patrimoine culturel doit être mieux conservé, protégé, sauvegardé, géré et valorisé. Cependant, dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, la place accordée à la valorisation des patrimoines culturels est négligeable à cause d'un manque de connaissance approfondi de la valeur de ce patrimoine. Pourtant, de grandes portions de terres de cette partie du continent sont détentrices de différentes sortes de richesses patrimoniales, d'ordre naturel, culturel, matériel et immatériel.

Le Sénégal a toujours exprimé sa volonté de développer sa politique économique et sociale à la lumière de ses traditions culturelles. Cette volonté trouve son expression juridique dans le décret n° 76 1021 du 14 octobre 1976 portant organisation du Ministère de la Culture et dont l'objectif essentiel est de faire du développement culturel, le fondement et l'objectif de la croissance économique et social de la nation. Le pays de la *téranga*⁴ a été le deuxième pays africain après l'Île Maurice à ratifier la convention de l'Unesco relative à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. En ratifiant cette convention de 2005, le 7 novembre 2006, le Sénégal a réaffirmé sa politique de promotion des libertés d'expressions, gage d'une démocratie vivante. Alors que, l'importance du patrimoine culturel du pays demeure toujours méconnue du grand public. Dans cette dynamique, il est aujourd'hui un devoir de conserver, valoriser et transmettre aux nouvelles générations l'héritage d'une société vivante qui s'articule autour de l'histoire, des traditions et des savoir-faire qui ont forgé l'identité du pays. C'est en ce sens que Claude Lévi-Strauss disait que: « [...] *La diversité des cultures humaines est derrière nous, autour de nous et devant nous. La seule exigence que nous puissions faire valoir à son endroit est qu'elle se réalise sous des formes dont chacune soit une contribution à la plus grande générosité des autres* »⁵. L'évolution de différentes cultures au Sénégal, comme partout dans le monde, va de pair

⁴ Mot wolof qui signifie accueil. La *téranga* désigne les valeurs d'hospitalité, de partage et de solidarité des Sénégalais. Le terme pays de la *téranga*, fièrement revendiqué, rappelle que le Sénégal a toujours été un lieu de brassage des peuples et des cultures.

⁵ Claude Lévi-Strauss, citée dans la revue *World heritage papers* 29 à la page 15. Source : <https://www.abc-citations.com/auteurs/claude-levi-strauss/page/2>, consulté le 13 mars 2023.

avec celle du peuplement même du pays. « *Nous sommes en réalité un pays de passages et de rencontres, de métissages et d'échanges* » disait Léopold Sédar Senghor.

Au niveau de la Moyenne Casamance, la problématique de la diversité des expressions culturelles a un caractère hétérogène avec une pluralité ethnolinguistique. En effet, beaucoup de langues nationales y sont parlées et l'on y retrouve une identité afro-portugaise. C'est un territoire sur lequel on trouve un mélange culturel riche et varié à travers ses mémoires douloureuses de la traite négrière et de l'esclavage comme dans beaucoup de zones africaines.

La protection, la conservation et l'entretien des monuments historiques demandent de gros investissements financiers que les pouvoirs publics sont incapables de fournir. Dès lors, les collectivités locales ont bien du mal à assurer les missions de protection et de maintenance du patrimoine. Les exigences de patrimonialisation évoluent alors que la société rurale est incapable de développer seule des activités liées à son patrimoine culturel. En somme, la question de la valorisation du patrimoine culturel doit être prise en considération par les différents acteurs du terrain dans le cadre du développement local.

Nous proposons un cadre qui permet de pallier certaines insuffisances afin de contribuer au développement durable du patrimoine culturel de la Casamance, en particulier de la région de Sédhiou, et donner l'occasion de faire des économies à travers le tourisme culturel. Un cadre qui permet de protéger, de sauvegarder et de gérer les patrimoines culturels existants. Quelques interrogations autour des pratiques de valorisation du patrimoine culturel dans le contexte de la région méritent d'être posées :

La Moyenne Casamance, territoire de rencontres de valeurs traditionnelles, a-t-elle suffisamment pris conscience de la richesse de son patrimoine culturel, et en a-t-elle assumé la patrimonialisation ?

Comment assurer la conservation et la valorisation du patrimoine culturel de la Moyenne-Casamance dans un contexte de développement économique et social ?

1.3 Objectifs de recherche

Notre engagement à mener une telle étude est motivé par plusieurs objectifs dont un objectif général et des objectifs spécifiques :

L'objectif général de ce travail de recherche est de contribuer à une meilleure connaissance du patrimoine culturel (matériel et immatériel) de la Casamance.

Les objectifs spécifiques sont :

- Inciter les communes et leurs populations respectives à s'appropriier le devenir de leur patrimoine ;
- Renforcer l'attractivité culturelle et touristique de la région de Sédhiou au travers de son patrimoine culturel ;
- Redynamiser les activités et pratiques culturelles de la Moyenne Casamance.

1.4 Hypothèses

Notre projet de recherche met en exergue plusieurs hypothèses à vérifier parmi lesquelles nous mentionnons cinq (05) essentielles, à savoir :

- La prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance est un prérequis pour sa conservation et sa valorisation ;
- La participation active des communautés locales est essentielle pour la gestion du patrimoine culturel de la région de Sédhiou ;
- La coopération internationale et la contribution des acteurs du Tourisme peuvent être des leviers pour la promotion du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance ;
- La mise en place d'une politique de développement durable intégrant la conservation et la valorisation du patrimoine culturel peut favoriser le développement économique et social de la région ;
- L'établissement d'un musée régional à Sédhiou est un moyen incontournable dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel.

Ce mémoire s'articule autour de deux grandes parties précédées d'une introduction et suivie d'une conclusion. Dans la première partie, nous évoquerons notre démarche méthodologique puis nous ferons une présentation générale de la région de Sédhiou. Au niveau de la deuxième partie, nous allons mettre en exergue les différentes stratégies de conservation et de valorisation du patrimoine culturel de la Moyenne-Casamance, présenter les résultats et faire des recommandations.

2 Approche théorique

Ce premier chapitre nous permet d'exposer les bases de notre étude qui essaieront d'apporter notre point de vue sur la question. Il comporte essentiellement les éléments suivants : la discussion conceptuelle, la revue bibliographique et la démarche méthodologique.

2.1 Discussion conceptuelle

La clarification des concepts clés occupe une place prépondérante dans la compréhension et l'analyse du thème de recherche choisi. C'est ainsi que nous allons définir les quelques concepts fondamentaux que nous avons utilisés dans la formulation de notre sujet de mémoire ou, du moins, préciser le sens que nous entendons leur donner. Ce qui nous paraît capital pour non seulement faciliter la lecture de notre travail et d'offrir plus de rigueur à notre recherche, mais aussi surtout éviter d'éventuelles confusions de sens dans la mesure où un même concept peut avoir plusieurs significations selon les contextes auxquels il est utilisé. Ces termes sont : patrimoine culturel, conservation, valorisation, étude d'opportunité et musée régional.

2.1.1 Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel peut être défini comme un ensemble de composantes culturelles transmises d'une génération à une autre. Pour être qualifié de patrimoine culturel, un ensemble de biens, matériels ou immatériels, doit être reconnu par la communauté qui lui attribue une valeur liée à son histoire et qui souhaite le transmettre. Il reflète en grande partie la durabilité culturelle de ces éléments en termes de durée et d'espace. En outre, le patrimoine culturel ne comprend pas seulement ce que les expressions orales, mais aussi les activités et pratiques quotidiennes visibles. En d'autres termes, c'est l'héritage de tous les biens tangibles et intangibles, hérités d'un groupe ou d'une communauté issue des générations précédentes qui ont survécu jusqu'à l'époque actuelle et sont transmis aux générations futures.

Selon l'institut de statistique de l'Unesco, Cadre de l'Unesco pour les statistiques culturelles, 2009, « *le patrimoine culturel désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs diverses valeurs (...). Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier, immergé), le patrimoine immatériel (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, site ou monuments du patrimoine naturel* ». Cette définition inclut le patrimoine industriel et les peintures rupestres. Cependant, elle exclut le patrimoine immatériel relatif à d'autres domaines culturels comme les festivals, les célébrations, etc. Le sens du terme a considérablement changé au cours des dernières décennies pour inclure à la fois la tradition orale et abstraite. Cela signifie que le patrimoine

culturel d'un peuple ne se limite plus aux monuments historiques, aux objets et aux sites archéologiques, mais aussi, il comprend les traditions et les formes d'expressions héritées de nos ancêtres. Sur ce, nous pouvons lire dans les conclusions de la Réunion d'experts sur la Stratégie Globale organisée au Siège de l'Unesco en 1994 que : « *En 1972, la notion de patrimoine culturel était très largement contenue et résumée par les seuls monuments architecturaux. Depuis lors, l'histoire de l'art et de l'architecture, l'archéologie, l'anthropologie et l'ethnologie ne s'attachent plus à l'étude des seuls monuments isolés, mais plutôt à la prise en compte d'ensembles culturels complexes et multidimensionnels qui traduisent dans l'espace les organisations sociales, les modes de vies, les croyances, les savoir-faire et les représentations des différentes cultures passées ou présentes dans l'ensemble du monde. Chaque témoignage matériel ne doit donc pas être pris isolément, mais dans tout son contexte et dans la compréhension des multiples relations qu'il entretient de façon réciproque avec son environnement physique et non physique* »⁶. Cette richesse est d'abord une entité, une valeur et un repère pour toute société. Il faut signaler que d'une manière générale, les patrimoines culturels sont liés à des lieux, soit parce qu'ils sont des points de départ d'implantation ou de naissance d'une communauté, soit parce qu'ils sont en adéquation avec leur mode de vie ou, soit pour diverses autres raisons. C'est pourquoi « *les lieux sont eux-mêmes des images qu'une culture transpose(...)* »⁷. Le patrimoine culturel est ainsi divisé en deux sections : le patrimoine matériel et immatériel.

Cependant, la définition que nous retenons du patrimoine culturel est celle qui prend en compte sans distinction le matériel et l'immatériel, qui peut être reconnu à l'échelle internationale, nationale ou territoriale.

2.1.2 Conservation

La conservation se définit comme étant l'action de maintenir un élément dans un état constant. Elle est la gestion de l'emploi d'un bien tout en assurant sa durabilité. Aussi, la conservation est-elle une notion positive. Elle recouvre les notions de la préservation, l'entretien, l'utilisation durable, la restauration et l'amélioration. Dans la société moderne, la conservation du patrimoine occupe une place importante. En effet, elle exige certaines ambitions, notamment le désir de préserver les liens et garantir un sentiment d'appartenance. La conservation du patrimoine culturel repose sur un management responsable des richesses culturelles qui permettra la transmission d'un héritage aux futures générations. De ce fait, le Centre International d'Études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM, 1998) définit la conservation comme une « *activité qui vise à prolonger la vie du patrimoine culturel tout en renforçant la transmission*

⁶ Conclusions de la Réunion d'experts sur la Stratégie Globale organisée au Siège de l'UNESCO en 1994.

⁷ Nemery Jean-Claude et al, Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine, L'Harmattan, Paris, 2008, p.17

de ses messages et de ses valeurs propres ». La finalité de la conservation d'un bien ou élément culturel est de faire en sorte qu'il perdure dans le temps et dans l'espace. Elle crée des ponts entre le passé, le présent et l'avenir. « *La conservation de la culture a sauvé les peuples africains des tentatives de faire d'eux des peuples sans âme et sans histoire [...] et si [la culture] relie les hommes entre eux, elle impulse aussi le progrès. Voilà pourquoi l'Afrique accorde tant de soins et de prix au recouvrement de son patrimoine culturel, à la défense de sa personnalité et à l'éclosion de nouvelles branches de sa culture* »⁸. Les pratiques de conservation peuvent inclure, la restauration, la numérisation, la documentation, la recherche, l'éducation et la sensibilisation.

La conservation dont il est question ici fait référence à la protection, la préservation, la restauration et la gestion des biens tangibles et intangibles ayant une valeur culturelle. C'est un concept qui implique la considération de la valeur du patrimoine culturel comme source d'identité, de mémoire collective et de compréhension de l'histoire de la culture et de la société. La conservation regroupe ainsi « *tous les efforts visant à comprendre le patrimoine culturel, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et, si nécessaire, sa présentation, sa restauration et sa mise en valeur* »⁹. Elle nécessite une implication des populations autochtones et des autorités publiques et est une action à long terme. Notre concept fait allusion à une responsabilité partagée entre les communautés locales, les gouvernements et les organisations qui s'efforcent d'assurer que l'héritage culturel reste accessible à tous, tout en étant protégé pour les générations futures. Il s'agit notamment de la protection contre les dommages physiques, par exemple les catastrophes naturelles, les vandalismes, l'ignorance et la détérioration due au temps.

2.1.3 Valorisation

La valorisation consiste à mettre en avant et à promouvoir la valeur d'une chose pour la société. La mise en valeur du patrimoine local favorise l'attractivité du territoire. Son but est ainsi d'augmenter l'affluence touristique et d'impacter sur le développement. La valorisation du patrimoine est un enjeu social et culturel et constitue un atout majeur pour l'identité, la cohésion et l'équilibre économique. En effet, elle se fait à travers la mise en place des programmes de sensibilisation, d'éducation, de développement des infrastructures touristiques appropriées et de création des événements culturels et artistiques qui mettent en valeur la richesse culturelle de chaque localité ou terroir. La valorisation donne plus de visibilité aux richesses culturelles ou artistiques, à un large public. Son but est de sensibiliser le public à la valeur du patrimoine culturel, de préserver les traditions culturelles et de stimuler le développement économique durable en valorisant le patrimoine culturel comme

⁸ Extrait de « Manifeste culturel panafricain », Souffles, no 16-17, 4^e trimestre 1969, janvier-février 1970, p. 9-13

⁹ Document de Nara, 1994, sur l'authenticité dans le cadre de la convention du patrimoine mondial, Japon.

une ressource pour la communauté locale. Ce que Xavier Greffe soutient dans son ouvrage : *“La Valorisation économique du patrimoine”*, en affirmant que « *la notion de valorisation est essentielle pour des individus, des ménages, des propriétaires publics ou privés, des entreprises, des collectivités territoriales et des États* »¹⁰. Ainsi, la promotion du patrimoine se présente comme un bon objectif pour les sociétés contemporaines. Elle interpelle à la fois les individus, personnes physiques et l’administration centrale à travers ses organes déconcentrés, mais aussi les organes décentralisés, particulièrement les collectivités locales à savoir : les communes, les conseils départementaux, etc. Pour les collectivités territoriales, elle peut être une façon de donner une image plus attractive et ainsi améliorer le milieu de vie urbain comme rural. Quant aux États, « *c’est le moyen de procéder à une affirmation de ce qui constitue l’identité nationale, source d’unité, et de cohésion* »¹¹. Selon le professeur Hamady BOCOUM « *la valorisation du patrimoine culturel du Sénégal peut passer par une articulation entre le tourisme et la culture, en vue du développement durable du tourisme et de la réalisation des projets du Plan Sénégal émergent (PSE) liés à ce secteur* »¹². Bref, valoriser le patrimoine, c’est constituer un vecteur de développement des territoires enclavés aussi bien sur le plan économique, social, culturel qu’environnemental.

2.1.4 Étude d’opportunité

Une étude d'opportunité est « *une étude visant à déterminer dans quelle mesure les problèmes de traitement de l'information de la société justifient l'acquisition d'un ordinateur* » (Ging. L, 1973). Dans le domaine des projets, les études d'opportunité sont utilisées avant le démarrage du projet pour décider de l'acceptation ou du rejet du projet. Aussi appelé business case ou note d'opportunité, il s'agit d'une évaluation détaillée visant à déterminer la faisabilité et la pertinence d'un projet potentiel et à assurer la viabilité de l'investissement. Cette étude sert à vérifier ou infirmer la validité du projet et résume toutes les données nécessaires à une décision éclairée. Elle nous permet de choisir si nous voulons entamer ou pas quelque chose. Concernant notre mémoire de recherche, il s'agit d'une étude qui ne rentre pas dans les détails du projet, mais qui permet d'évaluer les impacts de l'implantation du musée régional à Sédhiou.

2.1.5 Musée régional

Le musée régional est « *un musée dont le thème illustre une région plus ou moins étendue constituant une entité historique, économique ou sociale, c’est-à-dire dont les collections se*

¹⁰ Greffe X., *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, Dep, Ministère de la Culture/ La Documentation française, 2003, p.13.

¹¹ Greffe X., *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, Dep, Ministère de la Culture/ La Documentation française, 2003, p.13.

¹² Agence de Presse Sénégalaise (APS), propos de Hamady Bocoum, Source : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?rubrique608>, consulté le 18/04/2023.

rapportent davantage à un territoire spécifique qu'à un thème ou à un sujet particulier »¹³. Il est souvent né des passions des communautés, de leur volonté de protéger et de diffuser la richesse du patrimoine qu'elles chérissent et fonctionne pour et avec sa communauté. Ce type de musée pose des actions et des activités avec une grande responsabilité de servir de pont entre les différentes cultures, générations et traditions. Le musée régional se concentre sur l'histoire, la culture, les traditions et les arts d'une région spécifique. Il a pour mission de préserver, de promouvoir et de partager la richesse culturelle et historique de sa région, ainsi que de permettre aux visiteurs de mieux comprendre la diversité et la complexité de la communauté locale. L'institution muséale régionale évolue avec la société qu'elle sert.

2.2 Revue bibliographique

Cette partie constitue sans doute la phase d'orientation pour tout chercheur. Elle consiste à faire une lecture sur des différents écrits qui sont en rapport ou qui traitent de notre sujet de recherche. En ce qui concerne notre étude, en l'état actuel de nos recherches, il n'existe pas encore d'ouvrages ou de documents qui portent réellement sur notre thème. Nous avons pu au cours de nos recherches exploratoires (nos lectures, nos entretiens auprès des acteurs) recueillir des informations relatives au sujet. Ce fut une période pénible, mais qui nous a permis de découvrir d'une façon diversifiée les points de vue de nos personnes ressources par rapport à la problématique. La recherche bibliographique a été effectuée durant la période du 20 février au 1 juillet 2023 et nous a conduit vers les sources écrites et orales.

La question de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance a été évoquée par certains chercheurs, mais sous différents angles. Ainsi, Adama Coly dans son mémoire de Master intitulé : *“La redynamisation des établissements d'hébergement touristiques à Sédhiou : enjeux et stratégie de développement”* cherche à faire comprendre aux communautés sédhioises l'importance des structures d'hébergement touristiques dans leur développement économique. Il a dans son travail fait un inventaire de quelques éléments du patrimoine culturel (matériel et immatériel) de la commune de Sédhiou. Faisant suite aux travaux de A. Coly, Koïta Camara dans son travail de recherche, *« Le fort Pinet Laprade de Sédhiou : un patrimoine de la Moyenne Casamance »*, a fait mention de la question de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel en mettant l'accent sur le Fort Pinet Laprade. Il a cherché, non seulement, à préserver la mémoire historique de la commune de Sédhiou mais aussi à démontrer à la population locale que le fort Pinet Laprade est un bien commun. Il a essayé de créer des liens entre ce monument historique et les communautés autochtones qui ne se sentent pas concernés pour sa protection et sa valorisation en démontrant que la valorisation de cet édifice aurait un impact très positif sur l'économie locale. Ces deux mémoires ont constitué une brèche

¹³ Rapport final du LEG sur les statistiques culturelles dans l'UE, Eurostat Working papers, édition 2000.

pour notre étude. Les études précédentes sont axées sur la liste de l'inventaire de 2006 du patrimoine culturel national, quand Sédhiou était encore un département de la région de Kolda. En plus, les deux auteurs se sont limités au patrimoine culturel de la commune. Sédhiou étant aujourd'hui une région, notre sujet portera sur le patrimoine culturel, en général et va ainsi actualiser cette liste de 2006 en proposant l'inscription d'autres sites, monuments et biens culturels. Adama Djigo, dans son étude, « *Histoire des politiques du patrimoine culturel au Sénégal (1816-2000)* », présente les clés pour comprendre et saisir les contradictions permanentes entre des politiques culturelles volontaristes et le ressenti réel des populations. À travers ses études novatrices, Adama nous donne à la fois des leçons du passé et quelques pistes de réflexion pour l'avenir. Il a examiné la place du patrimoine culturel dans la mise en place de l'État du Sénégal, et interrogé les politiques culturelles étatiques trop fréquemment déconnectées des réalités vécues par les populations. L'auteur essaie de nous édifier sur la dualité dans l'appropriation des héritages culturels au Sénégal avec des échanges qui sont axés sur des enjeux culturels ou politiques de mise en scène et de réglementation du patrimoine. Ainsi, Djigo a traité le sujet en restant dans le général. Il n'a pas réellement mis l'accent sur la politique culturelle en Casamance. Abdoulaye Camara dans son article : « *protection et valorisation du patrimoine culturel du Sénégal* » a fait l'historique des législations et institutions qui ont permis une gestion plus ou moins laborieuse du patrimoine sénégalais des origines à nos jours. Il a aussi dénoncé l'état de protection et de valorisation des sites classés comme patrimoine mondial et national. Camara a décrit les problèmes rencontrés dans l'exécution des différentes politiques culturelles, de projets de gestion et de valorisation des biens historiques et culturels au Sénégal. Son article nous a permis de comprendre la source des problèmes de préservation et de promotion du patrimoine culturel de la Casamance naturelle. Abiboulaye Niang dans son mémoire : « *Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel du Sénégal* » a passé en revue la politique culturelle du Sénégal des indépendances à nos jours en faisant ressortir les rôles des institutions culturelles dans l'évolution de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ce qui nous a donné une vue générale sur la gestion du PCI. Christian Roche, dans son ouvrage intitulé *Histoire de la Casamance : Conquête et résistance, 1850 - 1920*, retrace l'historique de la Casamance avec des études sur les résistances et les peuples Casamançais. Ce qui nous a permis de savoir que la moyenne Casamance a été la première ville française au sud du Sénégal. Cependant, l'auteur n'a pas donné, des renseignements sur le patrimoine culturel de Sédhiou.

Nous nous sommes aussi appuyés sur les documents suivants :

La brochure de présentation de la région de Sédhiou, qui a été le fruit d'un travail participatif autour de l'Agence Régionale de Développement (ARD) et des acteurs de la région sous la supervision du Gouverneur, est un répertoire des potentialités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la zone. Il ne nous donne que quelques informations sur les biens inscrits sur l'inventaire de 2006. Les études de l'ANDS/SRSD Sédhiou : Situation

économique et sociale régionale de 2013 à 2019. Ces différents travaux nous ont permis d'avoir des idées sur la progression de la gestion du secteur culturel de la région, tout comme le Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) de Sédhiou de la période 2013 – 2018, qui est le produit d'un travail d'équipe, d'une démarche participative et inclusive de l'ensemble des catégories d'acteurs de la région. Cependant, ces travaux ne fournissent pas des de détails sur les descriptions des différents éléments culturels de la région.

Hormis ces écrits ci-dessus, nous en avons consulté beaucoup d'autres (voir bibliographie). Suite au manque d'informations sur les descriptions du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance, nous sommes obligés de recourir aux sources orales et récolter des informations auprès des autorités politiques religieuses et coutumières.

Notre travail de recherche fait une combinaison des travaux de ses différents auteurs.

2.3 Démarche méthodologique

Pour réaliser notre recherche, nous avons adopté la méthodologie des sciences sociales et humaines qui s'articule autour de trois (03) axes majeurs : la recherche documentaire et les enquêtes de terrain (la collecte d'information) l'analyse des données. Nous nous sommes aussi orientés sur les sources orales compte tenu du fait qu'il n'y a quasiment pas d'études portant spécifiquement sur notre sujet.

2.3.1 *La recherche documentaire*

La revue documentaire est une phase essentielle du travail scientifique. Elle permet de faire un état des lieux des différentes méthodes utilisées dans la collecte de données, notamment documentaires. S'il est toujours possible de trouver des sources documentaires, il n'en demeure pas moins évident qu'il est indispensable de procéder au tri desdits documents en fonction des objectifs fixés pour résoudre les questions relatives au thème de recherche. Ainsi, nous avons procédé à la consultation et l'analyse d'ouvrages généraux, d'articles et de périodiques qui intéressent notre sujet. Nous avons eu à exploiter des supports électroniques à l'aide de l'internet qui est un outil incontournable du XXI^e siècle pour accéder aux bibliothèques numériques (telles que Bibliothèque Numérique française (BNF) gallica.fr, Persée.fr, etc.) des sites d'organismes de gestion du patrimoine tels que l'UNESCO, l'ICOM, l'ICCROM et l'ICOMOS, et le site du Ministère en charge de la Culture et du Patrimoine Historique du Sénégal. Enfin, nous avons utilisé la plateforme de recherche Google pour télécharger des cartes pour la géolocalisation, des articles scientifiques et des presses et des moteurs de recherche (Google Scholar), des plateformes comme Mémoire en ligne, des articles scientifiques disponibles en ligne ou encore le magazine Jeune Afrique. Nous sommes aussi entrés en contact avec des lieux comme l'Alliance franco-sénégalaise de Ziguinchor pour pouvoir consulter les documents disponibles, en particulier des coupures de presse et des ouvrages portant sur culture et patrimoine en Casamance. Nous avons par

ailleurs consulté des ouvrages imprimés (livres), des articles de revues, des thèses, des mémoires, des rapports d'études, des films documentaires et des conventions sur la valorisation, la protection du patrimoine culturel, matériel et immatériel.

Pour chaque catégorie, nous avons fait l'inventaire des documents qui répondaient aux préoccupations de notre thème et procéder ensuite à leur lecture. Concernant l'exploitation des documents, nous avons commencé à consulter d'abord le sommaire pour sélectionner les parties du document liées à nos questions de recherche. Nous avons ensuite instauré une grille de révision afin de retenir les points les plus pertinents lors de la lecture. Les données collectées lors de l'examen documentaire ont été traitées à l'aide d'un réseau dit d'analyse de processus. Les rares documents qui traitent des éléments portant sur le patrimoine de Sédhiou et le peuplement de la Moyenne Casamance, que nous avons consultés, sont intéressants. Grâce aux documents consultés, nous avons eu un aperçu historique de notre zone d'étude. Cependant, nous avons constaté un manque fondamental d'écrits décrivant les patrimoines culturels de la région. Ce qui nous a poussé à nous orienter vers les sources orales.

2.3.2 Les entretiens ou enquêtes de terrain

Les études de terrain sont indispensables pour faire des recherches dans le domaine de la culture. Les méthodes que nous avons utilisées à cet effet dépendent avant tout d'une bonne connaissance de la zone d'étude. Nous avons opté pour des entretiens. En effet, bien qu'ils prennent plus de temps et coûtent plus cher que les questionnaires, les entretiens offrent plusieurs avantages par rapport aux questionnaires lors de la rédaction d'un document de recherche. Les entretiens permettent d'obtenir des données plus fines et détaillées, permettant aux participants de s'exprimer librement et de développer leurs réponses. Ils peuvent également être plus adaptés à des objectifs de recherche spécifique, car les questions peuvent être modifiées en temps réel pour mieux répondre aux besoins de l'étude. Enfin, ils peuvent aider à établir une relation de confiance entre le chercheur et les participants, ce qui peut soutenir la qualité des données collectées.

Le but de nos discussions était de saisir les appréciations de nos personnes ressources sur la prise en charge du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance, ensuite, définir les rôles des communautés, des ONG ou Associations dans la conservation et la valorisation du patrimoine culturel et, enfin, déterminer les impacts de l'implantation d'un musée régional à Sédhiou au niveau du Fort Pinet Laprade.

Cette étape a été la plus longue, car nous l'avons effectué sur trois (3) mois (du 1^{er} mai au 1^{er} août 2023). Pendant cette phase de recherche qualitative, nous avons réussi à interviewer au total 30 personnes. La plupart de ces entretiens ont eu lieu à distance à travers des appels téléphoniques et des vidéos conférences. Après avoir effectué cette

étape, des informations importantes liées à notre thématique de recherche ont été recueillies.

2.3.3 Analyse et traitement de données

La plupart des données ont été recueillies sous forme brute. Elles ont nécessité des manipulations pour faciliter leur interprétation. Les données qualitatives sont des informations obtenues grâce à des discussions que nous avons eues avec plusieurs personnes interrogées et des guides d'entretien qui ont été présentés à diverses sources de personnes. Les données quantitatives ont été recueillies grâce au questionnaire élaboré à partir de Google forms. Pour analyser les données qualitatives, nous avons utilisé l'analyse de contenu. En effet, c'est une technique qui cherche à rapporter ce que les personnes interrogées ont dit de la manière la plus objective et la plus fiable. En ce qui concerne l'interprétation, nous avons utilisé une interprétation factuelle. Elle consiste à déterminer par écrit ce que nous avons compris des données ou propos et ce qu'elles veulent dire. Puis, nous avons commenté et discuté les résultats et les opinions des personnes interrogées en fonction des questions que nous avons posées.

2.3.4 L'apport du stage dans la présente étude

Dans notre cursus de formation, nous avons effectué un stage de mise en situation professionnelle du 17 avril au 17 septembre 2023 à la Direction du patrimoine culturel (DPC) du Sénégal, ayant son siège à 3, rue Ngalandou DIOUF, Dakar, Sénégal et dirigée par M. BADIANE Oumar. La DPC a comme principale mission de veiller à l'état de conservation du patrimoine culturel. Cette mission est déclinée à travers les actions et activités suivantes :

- *L'inventaire et valorisation du patrimoine culturel, matériel et immatériel ;*
- *La protection, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel ;*
- *La réhabilitation et la mise en valeur des sites et monuments historiques classés ;*
- *L'acquisition et la gestion de la collection du Domaine Privé artistique de l'État ;*
- *L'application des dispositions réglementaires relatives aux fouilles et recherches et*
- *Le suivi technique des travaux de réhabilitation¹⁴.*

Ce stage nous a permis d'avoir accès direct aux ressources documentaires et aux experts du domaine. Ce qui nous a donné la possibilité d'approfondir nos connaissances sur le sujet et de recueillir des informations précieuses sur notre mémoire de recherche. Grâce à ce stage, nous avons eu la possibilité de faire l'observation de terrain, visiter des structures et des sites culturels de la Moyenne Casamance. Ce qui nous a ainsi facilité la rédaction du mémoire.

¹⁴ <https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/loi-portant-politique-culturelle/>, consulté le 17 avril 2023.

3 Présentation de la région de Sédhiou

Il y sera question à ce niveau d'étudier l'histoire et la géographie physique et humaine de la région. Mais bien avant, nous allons faire une brève présentation du Sénégal, en particulier de la Casamance toute entière.

3.1 Brève présentation de la Casamance

Le nom « Sénégal » vient du fleuve qui le borde à l'est et au nord, prenant sa source au Fouta Djallon en Guinée. Située à l'extrême ouest du continent africain, la République du Sénégal est limitée par l'océan Atlantique à l'ouest, la Mauritanie au Nord, le Mali à l'Est et les républiques de Guinée et Guinée-Bissau au Sud. Il dispose de sept cent vingt (720) kilomètres de côtes¹⁵. La République gambienne forme une quasi-enclave de plus de 300 km à l'intérieur du territoire sénégalais. Comme bon nombre de pays africains, la population sénégalaise se caractérise par sa forte diversité ethnolinguistique et culturelle. Cette hétérogénéité est le fruit de la rencontre de trois grandes civilisations à savoir : la négro-africaine, l'arabo-islamique et l'occidentale française.

La Casamance¹⁶ constitue la partie sud du Sénégal comprise entre l'enclave de la Gambie au Nord et la Guinée-Bissau au Sud et la Guinée Conakry au Sud-Est. Elle est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique et à l'Est par un affluent du fleuve Gambie (le Koulountou). Elle se situe entre 12° et 13° de latitude Nord et s'étend sur 28350 km², soit le 1/7^e de la superficie du Sénégal.

Le Pôle Casamance regroupe les trois (3) régions administratives de Kolda (Haute Casamance), Sédhiou (Moyenne Casamance) et Ziguinchor (Basse Casamance). Il compte 122 collectivités territoriales dont 113 communes et neuf (9) départements. Les ethnies majoritaires dans chaque région sont respectivement les Peuls, les Mandings et les Diolas (ANSD, 2013). La région naturelle de la Casamance est une des plus prospères du pays. Elle est une zone de forêts, de fleuves et de rivières et est profondément traumatisée par les violences liées à la rébellion séparatiste du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC).

¹⁵ Camara A., « Protection et valorisation du patrimoine culturel au Sénégal » in Actes du Séminaire de Praia (Cap-Vert) et Dakar (Sénégal) : "Développement, tourisme et protection du patrimoine culturel", 17 au 19 décembre 1996, Université Senghor, Patrimoine Francophone, n° 2, p.1.

¹⁶ Elle tire son origine de la déformation du titre que portaient ses souverains ou « Casa-Mansa » c'est-à-dire roi de Casa.

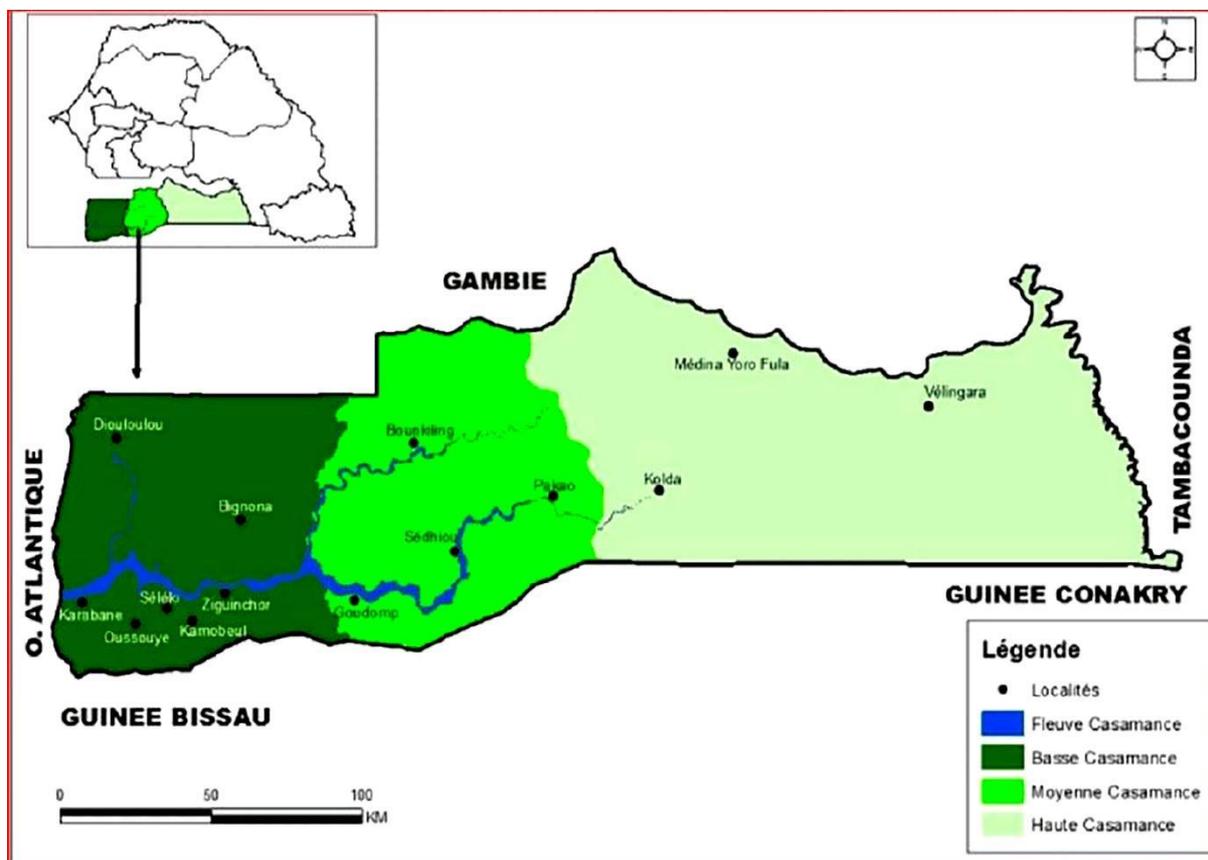


Figure 1 : Carte de la région naturelle de la Casamance¹⁷

3.2 Présentation historique de la Moyenne Casamance

Historiquement, Sédhiou a été le théâtre de nombreux conflits et migrations au cours des siècles. En effet, elle a été intégrée à l'Empire du Ghana au VIII^e siècle, puis à l'empire du Mali au XIII^e siècle. Ce territoire a ensuite été conquis par les portugais au XV^e siècle avant de passer sous contrôle des royaumes locaux. Au XIX^e siècle, elle a été touchée par la traite négrière, qui a entraîné la déportation de milliers de personnes vers les Amériques. Sédhiou a également été le théâtre de conflits entre les différents royaumes locaux¹⁸, ainsi qu'entre les colons français et les habitants locaux. L'histoire coloniale de la Moyenne Casamance naquit en 1837, date à laquelle les français s'installèrent à Sédhiou. Cette invasion militaire a ouvert après, avec la complicité des missionnaires,¹⁹ la voie à la colonisation culturelle.

En 1861, Sédhiou, qui correspondait à la Moyenne Casamance, a été fondée comme l'un des sept chefs-lieux de district de la colonie sénégalaise et de ses dépendances²⁰ jusqu'aux

¹⁷ Source : <https://www.kafunel.com/decouvrir-la-casamance-basse-casamance-moyenne-casamancehaute-casamance/>, consulté le 30 juin 2023.

¹⁸ La contrée de la Moyenne Casamance était divisée en neuf (9) Cantons : le Boudhié, le Yacine Sud, le Souna-Balmadou, le Pakao-Tilibo, le Fogny, le Sonkodou, le Balantacounda, le Brassou et le Kabada

¹⁹ Les missionnaires créèrent la première école protestante à Sédhiou en 1863 dont Jules Frédéric LAUGA était le dernier maître

²⁰ Arrêté du 28 décembre 1861, divise la colonie du Sénégal et dépendances en sept arrondissements.

réformes de 1863, qui introduit le cercle de Sédhiou dans l'arrondissement de Gorée²¹. La région constituait un important comptoir commercial à l'époque coloniale et a été chef-lieu du district de Casamance en 1883. Elle fut la capitale de la Casamance naturelle jusqu'au début du XXe siècle lorsque celle-ci a été transférée en 1906 à Ziguinchor, qui était mieux positionnée vers l'Océan Atlantique et dotée d'infrastructures portuaires.

Le territoire de la Casamance a été érigé en région lors de l'indépendance du pays en 1960 et divisé en six (6) cercles. Progressivement, Sédhiou a été reconnu d'abord comme Commune le 1^{er} février 1960, par la loi 60.025 et ses limites ont été fixées par le décret 60.232 du 07 février 1960. En 1984, avec l'érection de Kolda en région, Sédhiou est devenue ensuite département. Enfin, Sédhiou a été érigé en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008, modifiant les articles 1 et 2 de la loi n° 72-02 du 1^{er} février 1972 portant organisation de l'administration territoriale.

3.3 Situation géographique et caractéristiques biophysiques de Sédhiou

Sédhiou se trouve au milieu de la Casamance. Localisée entre 12°20 et 13°40 de latitude Nord et 13° et 16° de longitude Ouest. La région est bordée au nord par la Gambie, au sud par la Guinée-Bissau, à l'est par la région de Kolda et à l'ouest par celle de Ziguinchor. Elle est reliée par le fleuve Casamance, qui sépare le département de Goudomp du département de Sédhiou, et le Soungrougrou, qui sépare le département de Bounkiling du département de Sédhiou. Sédhiou couvre une superficie de 7 330 km², soit 3,7 % du territoire national. La région est composée de 3 Départements (Sédhiou, Goudomp et Bounkiling), 9 Arrondissements, 46 Collectivités Territoriales (dont 43 Communes et 03 Départements) et 941 villages officiels²².

Le relief de la localité est essentiellement composé de plateaux, de vallées et de bas-fonds. On y rencontre les types de sols suivants : les sols hydromorphes ou sols gris, les sols ferrugineux et/ou ferrallitiques, les sols argile-limoneux et les sols halomorphes.

Le climat est soudano-guinéen avec des pluies qui commencent à partir de juin et prennent fin en octobre et une saison sèche qui couvre la période novembre à mai. *“La moyenne des précipitations tourne autour de 1 000 mm par an. Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C”*²³.

Sédhiou a un réseau hydrographique composé principalement du fleuve Casamance, du Soungrougrou, un affluent du fleuve Casamance, des mares temporaires et permanentes et

²¹ Arrêté du 16 juillet 1863 qui rétablit la division du Sénégal en trois Arrondissements.

²² Rapport de la conférence territoriale de 2020

²³ <https://docplayer.fr/40588676-O-l-d-a-situation-economique-et-sociale-regionale-service-regional-de-la-statistique-et-de-la-demographie-de-kolda.html>, consulté le 30 juin 2023.

de bolongs. On y trouve les nappes continentales, la nappe semi-profonde et la nappe maestrichtienne. L'eau est de bonne qualité avec des débits qui peuvent varier entre 5 et 10 m³/h pour les puits et 10 à 60 m³/h pour les forages.

Dominées par la savane arborée, les formations végétales de la région comptent la palmeraie à huile avec des superficies estimées à environ 25000 hectares, la rôneraie et la mangrove présentes surtout dans les bolongs et le long du soungrougrou. Il est aussi important de signaler que Sédhiou a 12 forêts classées sur une zone de 84493 hectares et de forêts communautaires dont trois (3) d'entre elles ont fait l'objet d'aménagement²⁴.

La Moyenne Casamance a un potentiel faunique constitué de gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc. La diversité de sa faune offre beaucoup d'opportunités à la chasse et au tourisme cynégétique.



Figure 2 : Carte de la région de Sédhiou²⁵

²⁴ Situation Économique et Sociale \ Édition Spéciale 2017-2018

²⁵ Source : <https://www.kafunel.com/decouvrir-la-casamance-basse-casamance-moyenne-casamancehaute-casamance/>, consulté le 30 juin 2023.

3.4 Caractéristiques démographiques

Suite à la publication du Rapport sur la projection de la population du Sénégal, la région compte 612 649 habitants en 2022 avec une densité moyenne estimée de 84 hbts/km². Les études de l'ANSD, 2018, ont révélé que 47,1% des habitants de la région ont moins de 15 ans, 58,2% n'ont pas plus de 20 ans alors que 3% ont 65 ans et plus. Le taux de ruralité est de 81% contre 19% de citadins. Ainsi, une bonne partie de cette population vit en zone rurale. Elle se définit par sa composition cosmopolitique du fait de diversité ethnique. On y trouve les mandingues, les balantes, les peuls, les diolas, les mancagnes, les manjacks, les bambaras, les saraholés, les wolofs, les sérères, etc. Chaque composante ethnique est dépositaire d'une culture et d'histoire mise en exergue à travers un certain nombre d'événements culturels. Selon les données de l'Enquête Démographique et Sanitaire de 2016, l'Indice Synthétique de Fécondité s'établit à 6,3 à Sédhiou ce qui est inférieur à la descendance finale (6,8) et indique une baisse de la fécondité. La fécondité dans la région est en phase avec la religion et la coutume. Sédhiou se conjugue en un melting-pot culturel. La région dite du Pakao est culturellement riche. Elle est faite de traditions, de mysticisme, d'histoire et de légendes, un mélange de traditions et d'expression contemporaine inspirée des rythmes ancestraux.

3.5 Aspect socio-économique

L'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'artisanat et le commerce sont les activités économiques de la région.

3.5.1 L'agriculture

L'économie principale de la région est l'agriculture. D'après le RGPHAE de 2013²⁶, plus de 4/5 des ménages pratiquent cette activité. Les récoltes dominantes restent le riz pluvial, l'arachide et le mil.

Selon le rapport de la conférence territoriale de 2020 publié en janvier 2021, Sédhiou occupe des positions assez intéressantes au niveau national, en termes de développement de filières porteuses :

- Première région productrice d'anacarde ;
- Deuxième région productrice de banane, après celle de Tambacounda ;
- Deuxième région productrice de riz pluvial, après celle de Kolda ;
- Une grande région productrice de crevettes.

La région a été déclarée en 2015 comme Pôle aquacole National par le Chef de l'État. Elle possède de réels atouts agricoles encore sous-exploités. Toutefois, l'intervention de l'État en

²⁶ Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 est le quatrième du genre que le Sénégal a réalisé après ceux de 1976, de 1988 et de 2002

collaboration avec ses partenaires concours à relever ce défi. La réalisation du projet agricole sud constitue une importante occasion de moderniser les pratiques agricoles avec un développement de chaînes de valeur de la mangue et de l'anacarde (SES – Sédhiou, 2019).

3.5.2 L'élevage

Sédhiou est une zone qui géographiquement offre des conditions idéales aux secteurs de l'élevage, aussi bien extensif qu'intensif. Grâce à une bonne pluviométrie dans la région, la nature offre une importante et luxuriante biomasse herbagère, de nombreux sous-produits agricoles et de résidus de récolte, offrant ainsi beaucoup d'avantages à la production animale. Le cheptel y est assez diversifié. En effet, il regroupe beaucoup d'espèces domestiques, à savoir : les bovins, les ovins, les caprins, les asins, les équins et les porcins. Cependant, la volaille constitue l'espèce animale la plus présente en 2018 (1.316.273 animaux sont de type volaille). Cette situation peut s'expliquer par le fait que 35,9% des ménages élèvent ce type d'espèce (RGPHAE-2013). D'après le Service régional de l'élevage et des productions animales de Sédhiou, aucune variation n'a été notée sur la composition du cheptel entre les campagnes lancées entre 2017 et 2019. En raison de l'importance et de la diversité de l'élevage, il n'est pas nécessaire de démontrer la place de l'élevage dans l'économie de la Moyenne Casamance. L'élevage contribue considérablement à l'amélioration de l'état nutritionnel des sédhiouis.

3.5.3 La pêche

À l'image des autres régions côtières du pays, Sédhiou a des potentiels halieutiques élevés et diversifiés. Une multitude d'espèces de poissons tels que les tilapias, les capitaines, les trachinotes, les mullets, les otolithes, les barracudas et les crustacés comme les crevettes blanches et les crabes foisonnent dans ses eaux. *“Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture affiche un certain dynamisme dans la région. La région de Sédhiou est érigée en pôle aquacole national en 2015”*²⁷. Les captures de 2019 ont atteint 3655 tonnes pour une valeur commerciale de cinq (5) milliards de FCFA et occupent 8 882 ménages (SES – Sédhiou, 2019). Cependant, la pêche reste de type artisanal avec une flotte de 1 100 pirogues.

3.5.4 Le tourisme

La Moyenne Casamance occupe depuis toujours une place importante dans la civilisation mandingue au Sénégal et dans la sous-région. Elle demeure encore une escale obligée pour

²⁷ Rapport de la conférence territoriale de 2020

tous les grands artistes de l'espace mandingue. Outre les sites et monuments historiques, l'existence de forêts offre d'importantes opportunités pour le développement du tourisme. Il existe un grand potentiel de chasse dans la zone. Malheureusement, le secteur rencontre des problèmes, du fait du manque d'infrastructures et de formation des acteurs dans le domaine du tourisme. Les statistiques de la Direction de la Réglementation du Tourisme (DRT) du Ministère chargé du Tourisme et des Transports aériens (MTTA) dénombrent le nombre de réceptifs homologués dans cette localité à 9 en 2013. De nombreux efforts restent à faire pour les infrastructures touristiques dans cette zone. Ainsi, en visite à Sédhiou Souleymane Ndiaye, Directeur général de la Société d'aménagement et de promotion des côtes et zones touristiques du Sénégal (SAPCO) a annoncé le 1^{er} février 2023 que Sapco compte injecter 26 milliards de francs CFA soit 43 millions de dollars pour ménager les sites touristique de la région.

3.5.5 L'artisanat et le commerce

Le Centre professionnel des artisans ruraux créé depuis 1967 à Sédhiou est aujourd'hui en état d'extinction faute de personnel, d'électricité et de budget, a souligné Mamadou Diédhiou, chef de service du centre. Les corps de métiers du secteur de l'artisanat de la région sont classés en trois sections : production, service et art. En 2019, le nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers de Sédhiou s'élève à 125 personnes. La quasi-totalité de ces artisans est inscrite dans la section production avec 80,80% contre 11,20% pour la section service et 8% pour la section art. Les commerçants sont pour la plupart constitués de tabliers, d'itinérants (Bana-bana), des détaillants et des demi-grossistes. En 2019, 477 commerçants sont répertoriés dans la région avec 93,3% de détaillants qui dominent l'activité de commerce (ANSD, 2019). Bon nombre de personnes s'activent dans le commerce et l'artisanat. Ce qui peut être une solution pour lutter contre le chômage. Par contre, tout le potentiel desdits secteurs est loin d'être valorisé en raison du déficit organisationnel des acteurs, des difficultés de transport et du poids important de l'informel. Une des principales difficultés qui ralentissent la croissance des activités est l'enclavement et le déficit de moyens de télécommunication. En effet, dans d'autres territoires de la région de Sédhiou, la couverture du réseau téléphone mobile n'est pas effective et l'accès à internet est très faible et principalement concentré dans les grandes agglomérations. Les radios les plus écoutées sont Kambeng FM, Gabou FM, Yiruwa FM, Pkumel FM, Kuma FM, et RSI. À propos du transport aérien, la seule infrastructure disponible est la piste d'atterrissage de Diendé, configurée pour de petits avions dont le trafic est quasi inexistant (PRDI/Sédhiou, 2013 – 2018, p13).

La position géographique de la Moyenne Casamance lui confère un énorme potentiel géostratégique dans la dynamique économique, culturel et social. Malgré tous ces atouts et potentialités, Sédhiou présente encore un niveau de développement parmi les plus faibles

des régions du Sénégal. Elle est la troisième région la plus pauvre, avec 68,3% de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. La zone de Sédhiou tombe sur un déficit en infrastructures socio-économiques de base. La Moyenne Casamance a besoin d'un programme de rattrapage nécessitant des investissements publics soutenus sur plusieurs années. Ceux-ci devront viser la création d'un environnement infrastructurel (transport, énergie, santé, éducation et formation) qui relève l'attractivité de la région et attire des investissements privés capables.

Au demeurant, il est aujourd'hui heureux de remarquer que de gros efforts sont faits par l'État et ses partenaires. C'est le cas avec le bitumage de la boucle du Boudhié, l'aménagement de voiries communales y compris l'installation de lampadaires, la réalisation de pistes communautaires, l'équipement en matériels agricoles, l'aménagement de vallées, la réalisation de fermes horticoles, la réalisation effective du Commissariat de Police, la construction du Pont de Marsassoum, la dotation des communautés en forages équipés de châteaux d'eau avec des systèmes d'AEMV, la construction effective de l'hôpital régional, la mise en service du Pôle aquacole, la création d'emplois pour les jeunes filles et garçons avec le domaine agricole communautaire (DAC) de Séfa, la délégation de l'entrepreneuriat rapide (DER), etc.

4 La gestion du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance

Il s'agit à ce niveau d'étudier d'abord la politique culturelle du pays afin de mieux connaître ses tenants et ses aboutissants et ensuite montrer la richesse et la fragilité du patrimoine culturel, matériel et immatériel de la région de Sédhiou, à travers son inventaire qui nous permettra de mettre en exergue les différentes structures, ONG ou associations en charge de ce patrimoine. Enfin, il s'agira également de montrer l'apport de la culture dans le développement de la région et la place des musées dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel.

4.1 La politique culturelle du Sénégal

L'Unesco (1967) définit la politique culturelle comme l'ensemble des usages et de l'action, dans une société, destinés à réaliser certains buts culturels par l'utilisation optimale des ressources matérielles et humaines qui se trouvent au porté de cette société à un moment donné. Elle est définie par Bernard Boucher comme étant : « *des mesures et des instruments pour protéger et valoriser les traits distinctifs d'une société* ». Une vision, partagée par Souleymane Ngom qui affirme que « *on pourrait aussi définir la politique culturelle comme l'ensemble des schémas, des programmes, des orientations, des actions qu'un État ou une institution doit mener comme décision et programmation en son sein et à l'extérieur pour définir et signifier son identité et sa personnalité comme apports à l'humanité. De la culture d'un peuple émane donc sa politique culturelle* » (BA, 2014). Elle est un ensemble d'indicateurs visant à permettre le développement culturel d'un pays, d'une région ou d'une ville. De façon plus précise, elle est constituée de principes, d'objectifs, de moyens émanant d'un groupe et incarnée par une autorité qui la met en œuvre. La politique culturelle d'un pays émane donc du comportement de son peuple. Celle-ci existe au Sénégal depuis son indépendance en 1960. Les dirigeants sénégalais confèrent à la culture une place capitale dans leurs priorités de développement. La politique culturelle du Sénégal varie d'un régime politique à un autre. En effet, la politique culturelle d'un régime porte l'empreinte particulière du système en place et est inéluctablement liée aux contextes, aux visions, aux moyens et surtout aux volontés déployées pour son application (Niang. A, 2015, 67p). À titre d'illustration, l'ancien Président Léopold Sédar Senghor, pour qui « *la culture est au début et à la fin du développement* » en avait fait un instrument idéologique. Sa politique culturelle a été marquée par la diffusion des « idéaux du socialisme africain » axée sur la Négritude²⁸ et la modernité, l'Enracinement et l'Ouverture.

²⁸ La Négritude est l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie et les œuvres des Noires

Celle d'Abdou Diouf (1980 – 2000) fut marquée par l'élaboration de la Charte culturelle nationale²⁹, la décentralisation³⁰ de l'action culturelle, l'existence d'une Lettre de Politique de Développement du Secteur de la Culture (LPDSC) en 1999 et la promotion des industries et entreprises culturelles.

Durant la magistrature d'Abdoulaye Wade (2000 – 2012), la politique culturelle a pris une nouvelle forme appuyée sur la création d'infrastructures culturelles avec son projet des « *sept merveilles de Dakar* »³¹ et l'organisation du Troisième Fesman, du 10 au 31 décembre 2010. On assiste à la construction de la place du millénaire, de la place du souvenir africain, du monument de la renaissance africaine, du projet du mémorial de Gorée, du Grand théâtre de Dakar, etc.

Depuis 2012, la politique culturelle initiée par l'actuel Chef d'État Macky Sall se fonde sur la territorialisation de la culture. C'est ainsi que des projets comme la promotion de la diversité des expressions culturelles, la création de nouvelles institutions culturelles comme les écomusées ou les villages communautaires ont été initiés. En 2013, Macky Sall a alimenté à hauteur de 1 milliard de Francs CFA le Fonds de Promotion de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (FOPICA) et tant d'autres choses.

Ainsi, il convient de souligner l'effort méritoire consenti par l'État, depuis des années, dans les domaines de la création de structures fonctionnelles, de diffusion et de formation, afin d'assurer aux Sénégalais une vie culturelle intense. Cependant, quoique méritoire, cet effort reste encore timide, car il est forcément limité par les ressources insuffisantes pour mener une bonne gestion et promotion culturelle du pays. Une autre lacune sur laquelle il faudrait également mettre l'accent est l'absence d'un corps de statisticiens et d'enquêteurs indispensables pour l'évaluation des besoins des communautés en matière culturelle. Il s'agit là d'un problème essentiel qui se pose dans tous les États africains et même dans certains pays occidentaux. Et, c'est à coup sûr dans cette compétence, comme du reste dans celui de la formation des Directeurs des structures culturelles, que l'Unesco devrait venir en appui aux pays en voie de développement.

4.2 Les limites de la décentralisation de l'action culturelle

La décentralisation renvoie à un partage de responsabilités ou compétences entre le pouvoir central et les institutions locales. Ce partage est fait dans l'optique de réduire la

²⁹ C'est une Charte qui regroupe tous les intellectuels et les acteurs culturels autour d'un consensus, et qui va voir naître la Biennale de l'art africain contemporain de Dakar en 1989.

³⁰ La décentralisation est, selon Djibril Diop « *un processus d'aménagement de l'État unitaire qui consiste à transférer des compétences administratives de l'État vers des entités ou des collectivités locales distinctes de lui et qui sont chargées de dérouler les politiques mises en œuvre à l'échelle micro* ».

³¹ Il s'agit de la formation d'un parc culturel de Dakar composé de : Le Grand Théâtre national, l'École des Arts, l'École d'Architecture, les Archives nationales, la Maison de la Musique, la Bibliothèque nationale et le Musée des Civilisations.

concentration des pouvoirs de décisions politiques et économiques dans une seule ou quelques régions du pays. Elle est un processus dont la réalisation reste très contrariée au Sénégal. Le transfert de compétences qui a accompagné cette révision administrative permet de responsabiliser, de donner plus d'autonomie aux collectivités dans des projets de territoire. Cependant, les ressources allouées par l'État vont dans des domaines spécifiques : santé, éducation, environnement. Ainsi, le transfert de compétences et de moyens vers les collectivités est en deçà des ambitions affichées. L'un des problèmes fondamentaux des collectivités est le déficit de ressources financières, humaines et matérielles. Les élus locaux se doivent de maîtriser les enjeux liés à ce développement, connaître les interrelations entre le niveau local et central, voire international. Ils sont les représentants légaux et légitimes des communautés. Le deuxième défi est la gouvernance³² locale. De nombreux acteurs interviennent dans la vie de la communauté et dans pratiquement tous les secteurs. Le troisième est lié à l'appréciation des ressources locales et leur rassemblement. En effet, chaque collectivité locale correspond à un ensemble de potentiels humains, économiques, sociaux et culturels qu'il convient d'exploiter et de valoriser à partir des initiatives locales.

4.3 Le patrimoine culturel de la région de Sédhiou : entre richesse et fragilité

La Moyenne Casamance, première capitale du sud du Sénégal, est caractérisée par une diversité admirable d'ethnies qui cohabitent parfaitement avec un bon ancrage de cousinage à plaisanterie³³. Chaque ethnie est porteuse d'histoires, de langues et de traditions assez diverses et les manifeste à l'occasion d'événements dont la transmission se retrouve essentiellement dans la tradition orale. La spécificité du territoire se caractérise par les conditions économiques, sociales et politiques qui ont influencé le développement d'un savoir-faire endogène.

4.3.1 Inventaire du patrimoine culturel de Sédhiou

La région de Sédhiou a, grâce à son histoire et sa pluralité linguistique, un patrimoine culturel très riche et varié. Son patrimoine culturel matériel comprend en partie les sites, les lieux de mémoire, les monuments historiques, etc. Celui immatériel se manifeste à priori à travers des fêtes, des rites, des cérémonies, des événements comme la lutte traditionnelle, le mariage, le baptême, la vêtue, les parures, les traditions accompagnées d'instruments de musique traditionnelle et toutes choses qui déclinent notre identité.

³² Ici, la gouvernance fait référence à la coordination des acteurs publics et privés autour d'un projet en vue de régler un problème de développement.

³³ Le cousinage à plaisanterie est une pratique sociale qui autorise, voire oblige, des membres d'une même famille, de certaines ethnies ou habitant de telle région, territoire ou province à se moquer ou s'insulter, et ce, sans conséquence. Ces affrontements verbaux sont des moyens de décrispation, de cohésion ou de réconciliation sociale, voire une pratique sacrée.

4.3.1.1 Les sites et monuments historiques

Le Fort Pinet Laprade

Le Fort Pinet Laprade de Sédhiou est un patrimoine colonial situé dans la ville de Sédhiou entre 12°42'28.0''N et 15°33'04.7''W. Il a été construit en 1838 et 1844 par les français à la suite de plusieurs expéditions contre les mandingues et les balantes. Le fort avait servi de tête de pont à l'expansion française en Haute Casamance. Le fort est classé patrimoine national du Sénégal sous le N° 2006SEDHIOU04. L'édifice avait bénéficié d'une réhabilitation sommaire et abritait le centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC). Aujourd'hui, il est dans un état de délabrement avancé alors qu'il peut bien contribuer au rayonnement culturel et touristique de la localité s'il est bien réhabilité et abrite un Musée régional.



Figure 3 : Le fort Pinet Laprade de Sédhiou / © NTAB. F, 2023

Le Tata de Fodé Kaba Doumbouya³⁴

Le Tata de Fodé Kaba Doumbouya est une base de repli composée d'une ligne de défense et de deux enceintes dans lesquelles Fodé Kaba et sa troupe armée se retranchaient pour faire face aux attaques successives de leurs ennemis : les anglais en 1882 et les français en 1900. La forteresse fut construite en 1882 et détruite en mars 1901 par le colonel Rouvel. La tradition retient que Fodé Kaba, assiégé par les français a préféré se suicider avec ses 150 soldats en mettant le feu à la poudrière plutôt que de se rendre. Le Tata de Fodé Kaba Doumbouya est enregistré sur la liste du patrimoine national sous le N° 2006SEDHIOU01. Il se situe à Madina dans la commune d'Inor.

³⁴ Fodé Kaba Doumbouya (1818 – 1901) est un marabout guerrier diakhanké (mandingue) qui fut l'un des chefs de file de la résistance contre la pénétration coloniale française en Sénégalie.

La grande mosquée de Sédhiou

La grande mosquée est située dans la ville de Sédhiou entre 12°42'38.1''N et 15°33'16.0''W. Elle a été construite entre 1944 et 1950 et fut l'une des plus grandes mosquées dans la région de la Casamance naturelle à cette époque. Ce lieu de culte est un site important pour la communauté musulmane, qui y célèbre de nombreux événements religieux chaque année. Elle offre une perspective unique sur la vie religieuse et sociale de la région. Classée patrimoine national sous le N°2006SEDHIOU02, la mosquée a été réhabilitée grâce au programme national de modernisation des édifices culturels et religieux du Sénégal.



Figure 4 : La grande mosquée de la ville de Sédhiou / © NTAB. F, 2023

La mosquée de Karantaba

Cette mosquée est un lieu de culte et de mémoire, entourée de mythes et de croyances. Elle est construite en 1340 et est bien préservée par les populations du Pakao qui y organisent chaque année un pèlerinage auquel assistent des milliers de pèlerins venant de toute la sous-région. Située à Karantaba entre 12°46'50.7''N et 15°28'06.4''W, la mosquée est enregistrée sur la liste du patrimoine national sous le N°2006SEDHIOU05. Elle est la plus vieille mosquée au sud du Sénégal et a été réhabilitée dans le cadre du programme national de réhabilitation des sites et monuments inscrits sur la liste nationale du patrimoine historique classé du Sénégal, initié depuis quelques années par le Ministère chargé de la Culture.



Figure 5 : La mosquée de Karantaba / © NTAB. F, 2023

Mosquée de Baghère

La mythique mosquée de Baghère a été construite par l'érudit Chérif Younouss Aidara en 1912. Après à la mort de ce dernier en 1917, la mosquée sera reconstruite et inaugurée en 1983. D'une architecture simple, le bâtiment est rectangulaire, surmontée d'une terrasse sur laquelle sont érigés trois minarets dont les deux trônent sur l'entrée principale à l'ouest. La mosquée de Baghère est classée patrimoine national sous le N° 2006SEDHIOU06.



Figure 6 : La mosquée de Baghère / © NTAB. F, 2023

L'Église Saint Jean de la ville de Sédhiou

L'église a été construite en 1864 et fait partie des plus anciennes églises au Sénégal. Elle est le témoin matériel de l'implantation du christianisme au niveau de la Casamance. Cette église a été agrandie à deux fois et se situe entre $12^{\circ}42'39/4''N$ et $15^{\circ}33'10.4''W$. Elle mérite aujourd'hui d'être inscrite sur la liste nationale des monuments et sites historiques du Sénégal.



Figure 7 : L'Église de la ville de Sédhiou / © NTAB. F, 2023

Préfecture de Sédhiou

Le bâtiment de la préfecture de Sédhiou a été construit en 1925. Il fut la résidence des représentants français basés au niveau de la Moyenne Casamance. Après le départ de ces derniers, le bâtiment abrite la Préfecture de Sédhiou. Aujourd'hui, le site est mentionné sur la liste nationale du patrimoine historique classé sous le N°2006SEDHIOU03. Il se situe dans la ville de Sédhiou entre 12°42'42.0''N et 15°33'27.5''W.



Figure 8 : La préfecture de Sédhiou / © NTAB. F, 2023

La Grotte de Noumang-Badougha

La grotte de Noumang-Badougha est un site religieux qui se situe dans la commune de Sakar entre 12°49'39.4''N et 15°30'08.3''W. Cette grotte est un des nombreux sites qui jalonnent l'itinéraire religieux d'El hadji Omar Tall. Ce dernier y a séjourné pendant plus de neuf mois. Il a laissé dans cette grotte des empreintes matérielles encore visibles de nos jours. Considéré comme lieu de mémoire sacré, de prière, de recueillement et de quête de paix intérieure, plusieurs personnes s'y rendent régulièrement à la recherche de bénédictions. Peu connue du grand public, la grotte s'est nichée au sein d'une nature exubérante où l'accès est difficile, surtout pendant l'hivernage.



Figure 9 : Les sages du village devant l'entrée de la grotte de Noumang-Badougha / © NTAB. F, 2023

Kisalan, source sacrée de Diattacounda

C'est un site qui marque le passage d'El hadji Oumar Foutiyou Tall, un guerrier marabout musulman, pieux, rempli d'un savoir mystique et spirituel dans la localité de Sédhiou. Il se situe entre 12°34'21.1"N et 15°40'33.0"W sous un fromager bicentenaire où l'eau coule au quotidien. Ce site est devenu un lieu de prières, de purification et de recueillement. Cependant, il n'est pas valorisé.



Figure 10 : La source sacrée de Diattacounda / © NTAB. F, 2023

École Régionale de Sédhiou (École 1 de Sédhiou)

L'école a été créée en 1863, vingt-deux ans après l'installation des français au Sénégal. Cette école, la première en Casamance, a été fermée en 1889 faute de fonds et de difficultés structurelles et rouverte vers 1893. Elle fut implantée dans une baraque construite sur une partie du terrain de Samba Aïssata, grand-père de Ibou DIALLO³⁵. Elle a été encadrée par le camp des tirailleurs ou poste militaire du Fort Pinet Laprade. En 1907, l'école de Sédhiou devint l'école régionale sous l'autorité de M. Jules Gaconnet. Depuis 1986, l'École 1 de Sédhiou porte le nom d'El Hadji Dembo Coly³⁶. Elle se situe en face de l'Hôtel de ville de Sédhiou entre 12°42'46.4"N et 15°33'31.2"W.

³⁵ Ibou Diallo fut un diplômé de l'école William Ponty, ancien directeur d'école, ancien Sénateur de la France, ancien Ministre de la Santé, premier Député Maire de Sédhiou.

³⁶ Dembo Coly fut un diplômé de l'école Blanchot, ancien directeur d'école, ancien ministre de la santé, ancien député, Maire de Sédhiou.



Figure 11 : École El Hadji Dembo COLY de Sédhiou / © NTAB. F, 2023

Le Sanctuaire Marial de Témento

Lieu de pèlerinage, le Sanctuaire Marial de Témento est un lieu de rencontre de milliers de fidèles chrétiens du Sénégal et de la sous-région. Les fidèles s’y convergent chaque année lors du troisième dimanche du temps de Carême depuis 1988, date de la première édition. C’est un lieu de prière et de spiritualité où les pèlerins peuvent trouver la paix intérieure et la consolation. Ce site se situe entre $12^{\circ}32'39.0''N$ et $15^{\circ}39'33.4''W$ et s’étend sur plusieurs hectares. Il est menacé par l’érosion côtière et mérite d’être inscrit sur la liste du patrimoine national à l’image du site de Pongpenguine.



Figure 12 : Le Sanctuaire Marial de Témento / © NTAB. F, 2023

4.3.1.2 Instruments de musiques, danses, expressions culturelles et rites

Le Diambadong, la danse des feuilles

Le Diambadong est une danse mandingue. Elle est pratiquée souvent lors de l'entrée ou la sortie des initiés au bois sacré ou lors de certaines processions festives. Cette danse est aujourd'hui la plus partagée par l'ensemble des ethnies de Sédhiou. Le Diambadong contribue ainsi à la sauvegarde du patrimoine culturel et à la cohésion sociale.

Le Kingdong

C'est une danse rituelle typique exécutée par les initiés et leurs maîtres («*kintang*» en mandingue) le jour de la sortie du bois sacré (la circoncision). Ce rituel marque le passage de l'enfance à l'âge adulte. Un moment de joie que parents, amis et alliés en général viennent partager avec les familles des jeunes circoncis.

Kaboba, la danse des initiés chez les mancagnes

Dans la communauté mancagne, les danses interviennent également dans les rites de passage ou les cérémonies pratiquées lorsqu'un individu passe d'une étape de la vie à une autre ou de fonction traditionnelle à une autre. Le *Kaboba* est organisé au moment de la sortie de la grande initiation « *Catchacha* » qui marque le passage de l'homme à la classe des sages. Le *Catchacha* est une "Université" où l'on enseigne le savoir, savoir-faire et savoir-être ainsi que les codes de la société. La danse *Kaboba* est exécutée par les grands initiés (*bantoyhi* en mancagne). Elle est accompagnée de chant traditionnel composé par chaque initié.

Le Dimba³⁷ Diassa, rituel mandingue

Le Dimba Diassa est une pratique qui à travers des prières et bénédictions permet à la femme en mal de fécondité ou en butte à la mortalité infantile de goûter au bonheur d'être mère. Elle donne une occasion aux femmes stériles d'accueillir des orphelins sous leur toit. Le Dimba Diassa n'est plus une spécificité mandingue. Toutes les ethnies, selon leur culture, ont adopté cette pratique : *Kagnaleng* chez les Diolas, *gamond* chez les Bedik, précise Mme Gnima Koma Souané³⁸.

Le Ndiockta, la danse des guerriers balantes

Ndiockta est une danse épique très mouvementée exclusivement réservée aux hommes³⁹. Elle est exécutée par les guerriers balantes avant d'aller aux combats. En prélude de la danse ndiockta, les guerriers amorcent une danse appelée *nguer*, une forme de mise en jambes qui consiste à faire de petites démonstrations. À travers des pas de danse rythmés aux notes du balafon, le guerrier balante habillé de sa tenue de combat et équipé de son arsenal de guerre composé d'un fusil, d'une lance, d'une machette, d'un arc, d'une flèche et d'un bâton, exécute des clefs de danse dont lui seul a le secret ou le code. Ainsi, chaque guerrier a sa partition et son style de danse personnel. Le griot joueur de balafon fait les éloges des guerriers avec des paroles et des notes. Les vieilles femmes ont leurs partitions à jouer dans la danse du ndiockta. Elles avaient la lourde charge mystique de choisir les hommes qui devraient aller au front. Ce sont elles qui jouent également les claquettes, qui accompagnent les notes du balafon et rythment la danse du ndiockta. Aujourd'hui, la danse du ndiockta est en déperdition. Elle est même sortie de son contexte originel.

³⁷ Mot à mot, " *ding* " qui signifie enfant et " *baa* " renvoyant maman, mère. Le " *dimba* " est " mère des enfants ", explique le professeur et écrivain Ibrahima Diakhaté Makama

³⁸ Mme Gnima Koma Souané est l'adjointe au Maire de la commune de Djirédji (département de Sédhiou).

³⁹ Il s'agit d'hommes de courage, d'abnégation et prêts à affronter tout obstacle qui se dresse devant eux ou devant leur communauté.

Le Kalingtène, la danse funèbre diola

Le Kalingtène est une danse que les diolas effectuent pour que le défunt ait un accès facile dans l'au-delà. Cette danse est accompagnée des chants traditionnels qui annoncent aux ancêtres l'arrivée prochaine du mort. Car, dans la tradition diola comme dans beaucoup d'autres en Afrique, la mort ne met pas fin à la vie humaine. Elle marque le début d'un voyage qui conduit une personne auprès de ses ancêtres. Ce qui fait que les cérémonies funèbres ont un cachet festif.

Le Diokaa ou poème en langue traditionnelle manding

Le *diokaa* est dédié aux cultivateurs mandingues. Il est récité ou chanté par des spécialistes en la matière. Les poèmes du *diokaa* sont exclusivement oraux et chantés pour encourager les agriculteurs au moment des travaux champêtres et les compétitions entre cultivateurs afin qu'ils se surpassent dans leurs activités. Il est rythmé par un tam-tam communément appelé « *kutirubaa* ». Le parolier ou *diokaa laalaa* se positionne à la lisière du champ. Le *diokaa* est également dit à l'occasion des guerres ou batailles, pour faire revivre l'histoire des peuples par des messages. C'est une activité entièrement réservée aux hommes. Le parolier n'est pas issu d'une famille de griots, c'est un intellectuel traditionnel et poète averti. Il joue aussi le rôle de régulateur social en peignant les difficultés de la communauté.

Le Uyé, chants traditionnels manjacks

Les chansons traditionnelles manjacks sont exécutées dans différentes circonstances. En effet, les Uyé sont chantés lors des cérémonies de mariage, de rites funéraires ou au moment des phénomènes naturels dans les communautés ou villages manjacks. Selon Patrice Basse, par exemple, le *uyé Kacéré* est exécuté quand il y a carence de pluie pendant l'hivernage. Il s'agit des chansons sacrées que les sages manjacks chantent dans le bois sacré le soir pour invoquer la pluie.

Le Bougarabou, instrument de musique chez les diolas

Le Bougarabou est un instrument de musique de la famille des membranophones d'Afrique de l'Ouest. Il est pratiqué par les diolas de la Casamance et de la Gambie. Cet instrument est constitué d'un ensemble de quatre tambours aux sons différents et joués par une personne qui, parfois, pour relever les sonorités, porte aux poignets des bracelets en clochettes. Le Bougarabou rythme la vie sociale des diolas. Il est utilisé pour le *Sahourouba* une danse de la forêt sacrée ou durant les fêtes dans les départements de Bounkiling et de Bignona. Parmi les joueurs du Bougarabou, on peut citer Moustapha Cissé et Tapha Cissé du groupe Xalam.



Figure 13 : Le Bougarabou / © NTAB. F, 2023

Le Balafon, l'instrument de musique traditionnelle balantes

Composé souvent de 20 lames et de 20alebasses, le balafon, balani ou bala est un instrument à percussion, un idiophone mélodique qui comporte généralement entre 16 et 27 tonalités émises par des lames de bois battées avec des baguettes et dont le bruit est amplifié par desalebasses rangées en bas. Sa fabrication est un savoir-faire qui procède d'un rituel particulier. C'est un ensemble de techniques ingénieuses depuis le choix des différents matériaux (bois, bambou,alebasses...) au produit fini. Le balafon est à l'image de xylophone présent partout dans l'espace balante. Il est joué dans plusieurs circonstances. En effet, le balafon est autrefois joué pendant la célébration de funérailles de personnes âgées, pour sacraliser la mort de grands sages, pour faire les éloges des guerriers et braves hommes qui ont montré leur courage face à l'ennemi envahisseur. Il est aussi utilisé lors de la danse de la fécondité pour le rituel des femmes qui ont des problèmes de procréation ou qui voient leurs enfants mourir après la naissance. Aujourd'hui utilisé à l'occasion de toute manifestation (mariage, baptême, circoncision, etc.) le balafon rythme la vie des balantes vivants en Casamance, C'est une pièce essentielle dans l'identité culturelle balante. Et, comme la Kora, il est cité dans l'hymne national du Sénégal.



Figure 14 : Le balafon / © NTAB. F, 2023

La Kora : Instrument de musique traditionnelle mandingue

La kora est un instrument de musique de la famille des cordophones fabriquée par les griots (Diébaté, Kouyaté, Cissokho ...) dépositaires de ce savoir-faire séculaire. La kora, que l'on retrouve dans l'espace mandingue de l'Afrique de l'Ouest, a toujours joué un rôle central dans l'initiation des princes, l'intronisation des rois, l'accompagnement des cérémonies festives (mariages, baptêmes, circoncisions...). Cité dans l'hymne nationale du Sénégal (*Pincez tous vos koras ...*), la kora est un instrument emblématique du Sénégal. L'instrument produit un son riche et mélodieux et est souvent utilisé pour accompagner des chants et des récits. Une nouvelle approche de la Kora a pris ses racines dans les travaux des moines de l'abbaye de Keur Moussa. Elle est principalement incarnée par le Frère Dominique Catta⁴⁰, moine de Keur Moussa et par le compositeur français Jacques Burtin.

⁴⁰ Le Frère Dominique Catta a introduit la kooraa dans la liturgie chrétienne à partir des années 1970. Avec lui, la harpe africaine a dialogué pour la première fois de son histoire avec des instruments occidentaux.



Figure 15 : La kora traditionnelle et la kora moderne / © NTAB. F, 2023

Le Hodi Ussate, la case sacrée des balantes

Le Hodi Ussate est une case traditionnelle qui occupe une fonction décisive pour le déplacement ou la création du village balante. Elle est fabriquée avec du bois de teck, des tiges de bambou, des lianes surmontées d'un toit en paille. À l'intérieur, on y retrouve le mobilier traditionnel balante : lit, gourde, canari, produits de la pharmacopée, ossements, etc.



Figure 16 : Simulation de la création d'un nouveau village balante avec la Case sacrée / © CCR de Sédhiou, 2019

BÑËG : habit traditionnel mancagne

Le patrimoine culturel comprend également les vêtements, les décorations, tout ce qui reflète notre identité. Le *Bneg* est un habillement typique des grands initiés (bantoyhi en mancagne). En effet, les initiés s'habillent en tenue traditionnelle durant tout leur séjour dans le bois sacré. Le jour de la sortie, tous les initiés portent le bonnet, le sac en feuilles de rônier, le pagne tissé, l'écharpe en pagne traditionnelle, de sous-vêtement tout blanc avec des colliers sur le cou et sur les hanches, des colliers en bandoulière où l'on attache des miroirs et autres objets traditionnels.



Figure 17 : Davilson NAPOKANE et Boniface CABRALE le jour de sortie des grands initiés mancagnes / © NTAB. F, 2023

Le Kankurang

Le Kankurang est le génie protecteur des circoncis, régulateur social et omniprésent dans les grands événements de la société manding. Il est également adopté par d'autres ethnies comme les Diola, Bantous, Peuls du Fouladou, Balantes, Manjack, etc. Ce masque est associé à d'autres expressions culturelles comme le Jambadong et le Kingdong. Fort d'une image populaire et spectaculaire, le kankurang exerce un rôle capital dans la régulation de la société. Garant de la sécurité des initiés à l'occasion des rites de circoncision, il chasse les mauvais esprits, assure en plus la protection des fruits et productions agricoles, veille sur le renforcement du tissu social de la communauté. Ibrahima Diakhaté Makama dans son livre,

le bois sacré (ed Baudelaire, 2020) soutient que : « *Le kankourang est un terme générique pour désigner la trilogie⁴¹ des êtres sacrés. C'est pourquoi le grade de cet être varie selon le cas de problème à résoudre, selon l'adversaire à affronter ou la nature du combat à mener⁴²* ». Ainsi, il assure la transmission et l'enseignement d'un ensemble complexe de savoir-faire et de pratiques qui constituent la base de l'identité culturelle mandingue (Ferdinand, 2013). Le Kankurang est classé en 2008 patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



Figure 18 : La trilogie des êtres sacrés : le kankourang / © CCR de Sédhiou, 2019

L'Ekumba Karamba génie protecteur de la mythologie Diola

Le masque ekumba karamba est un génie protecteur qui définit la période de la circoncision dans les villages diola .Il incarne aussi la fertilité et l'abondance. C'est un masque de la cosmogonie diola qui a la forme d'un porc qui permet de conjurer les esprits maléfiques et autres calamités naturelles. Sa visite dans le village ou aux alentours, surtout à l'approche des pluies, est signe de bon hivernage pluvieux, sans dommage et donc des récoltes

⁴¹ Sisalo, kankurang et fambondi forment le triptyque d'êtres sacrés secrétés par le génie mandingue.

⁴² Si le problème est mineur comme celui de protéger quotidiennement les circoncis ou annoncer ou instaurer un interdit comme celui de cueillir des mangues avant leur maturation, c'est le sisalo ou le kankurang qui sont mis à profit. Mais, si des circoncis sont atteints et meurent à répétition et/ou à grande échelle, dans ce contexte, c'est fambondi qui est à l'honneur - En d'autres termes, le fambondi est le degré supérieur dans la hiérarchie des êtres sacrés. Le fambondi est à l'image du djin : il peut se prêter à nos sens comme il peut s'en dérober à sa guise. Sa maîtrise du cadre spatio-temporel lui permet de quitter un endroit et se retrouver à mille lieues de là en un temps record et peut voler, marcher sur l'eau, se dissimuler sous terre...

abondantes. Il sort aussi à l’occasion des fêtes agraires, après d’abondantes récoltes. Sa profanation par les femmes entraîne la stérilité.

La Moyenne Casamance est un territoire avec lequel la tradition orale est très importante, la majeure partie du patrimoine culturel est immatériel. Il comprend principalement les pratiques, la représentation, expressions, savoirs et savoir-faire, ainsi que les outils et objets culturels, artefacts et espaces qui leur sont associés, que les communautés, les groupes et éventuellement les individus reconnaissent comme faisant partie de leur héritage culturel. Constitué de milliers d’usages, de pratiques et de savoir-faire, ce patrimoine immatériel est dynamique et évolutif. Il est constamment alimenté par des influences et des apports extérieurs, et est de plus en plus difficile à inventorier et à conserver. Les sites et monuments historiques sont des lieux de mémoire par excellence. Ils forment des dépôts matériels qui structurent notre mémoire collective et polarisent les rituels et pratiques immatériels continues des communautés dépositaires.

4.3.1.3 Répertoire des activités culturelles de la région de Sédhiou

Les activités culturelles de la région sont portées par le centre culturel régional, des associations culturelles, des collectivités locales, des promoteurs culturels. Elles sont composées pour l’essentiel de journées culturelles, de festivals (musique, danses), d’arts plastiques et de littérature. Cependant, la région est dépourvue d’infrastructures culturelles fonctionnelles limitant du coup la valorisation de la filière artistique (ANSD/SRSD, Sédhiou, 2013).

Tableau 1 : Agenda des activités culturelles de la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023

Dates	Activités	Localité
Août à septembre	Oscar des vacances	Commune de Sédhiou
23-24 décembre	Journée culturelle ousoforal	Commune de Madina Wandifa
Mai	Mayor journée culturelle	Commune d’Inor
Août à octobre 2022	Oscar des vacances	Commune de Madina Wandifa
29-31 mars	Festival Beneen Yoon Casamance	Commune de Koussy
Août à octobre 2022	Oscar des vacances	Commune de Bona
1 ^e quinzaine Mars	Nuit du rire ou Jelindiri Suuto	Commune de Sédhiou
2 ^e quinzaine avril	Festival des chasseurs « Dana Beng » de Dassilamé	Commune de Sakar
31 décembre	Minifestival	Commune de Samine Balante
31 décembre	Fête de la musique balante	Commune de Djibanar
26 au 29 décembre 2022	Festival interculturel le (MADIBA)	Commune de Goudomp
15 octobre	Journée culturelle Thiossaane (baynouk)	Commune de Kaour
30 septembre	Journée culturelle de la danse traditionnelle balante	Commune de Diatta Counda
24 au 25 décembre	Minifestival	Commune de Simbandi Brassou
12 décembre	Journée culturelle “badin yaa Kafoo” de	Commune de Goudomp

	Goudomp	
15 août	Journée culturelle Jambadong	Commune de Kaour
30-31 décembre	Journées culturelles (Danse Culturelle, Jambadong)	Commune de Dioudoubou
24 au 04 décembre 2021	Kaayraba Fest	Commune de Sédhiou
2 ^e quinzaine décembre	Journée culturelle du Boudhié	Commune de Djirédji

Sur tout le territoire régional, seulement dix-neuf (19) activités culturelles se sont déroulées durant l'année 2021 – 2022, malgré son riche patrimoine culturel et historique, sa position de carrefour culturel de la Casamance et de la sous-région. Ce patrimoine intéressant identifié dans la région montre bien la volonté de la population face à l'aménagement d'un territoire pour répondre à ces impératifs de subsistance, de sécurité et de mobilité. Cependant, ces potentialités culturelles ne peuvent être pérennisées sans la mise en place des infrastructures culturelles.

4.3 Infrastructures culturelles de la région administrative de Sédhiou

Tableau 2 : Infrastructures culturelles de la région administrative de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023

Infrastructures culturelles	Sédhiou	Boukiling	Goudomp
Bibliothèque et centre de documentation	4	1	0
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)	2	1	2
Théâtres, salles et aires de spectacle	1	1	1
Centre culturel	1	0	0
Galerie d'art	0	0	0
Musée	0	0	0
Studio d'enregistrement	2	3	0
TOTAL	10	06	03

« Sédhiou est historiquement un carrefour intellectuel et culturel, mais aussi une région qui regorge d'énormes potentialités pour son développement économique et social », a relevé le Secrétaire général du Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique et ancien Gouverneur de Sédhiou, Habib Léon Ndiaye⁴³. Cependant, la région a enregistré une faible gestion de biens culturels et historiques. Cela se traduit d'abord par la faiblesse de l'offre en infrastructures culturelles et de loisirs ainsi que le manque de moyens matériels et logistiques au profit des acteurs culturels. Ensuite, nous y notons une faiblesse au niveau des initiatives culturelles et l'absence d'agenda culturel dans les différentes collectivités locales. Et, enfin, nous observons une irrégularité des événements culturels phares, bouleversant du

⁴³ C'est à l'occasion de l'ouverture officielle du pré-colloque portant sur le thème : Sédhiou : « histoire, culture et développement » organisé par l'Association pour le développement de Sédhiou le 21 juin 2023 au grand théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose. M. Ndiaye présidait l'ouverture officielle de ce pré-colloque.

coup la fiabilité de l’agenda. Par conséquent, nous remarquons une faible représentation des sites et activités de la région sur la carte touristique du Sénégal.

Pour éradiquer ce fléau culturel de la région, il faut construire un complexe culturel régional, relancer des journées culturelles, pré-inventer et mettre en valeur le patrimoine culturel, matériel et immatériel et créer un Musée régional à Sédhiou. Aussi faut-il l’appui du secteur privé, des ONG et des associations.

4.4 Les ONG et la valorisation du patrimoine culturel de Sédhiou

Le terme ONG est attribué à une association apolitique, à but non lucratif, régie par la Loi du pays où elle est créée. Au Sénégal, les ONG sont régies par le Code des obligations civiles et commerciales. Selon le décret 89-775 du 30 juin 1989 fixant les modalités d’action des ONG au Sénégal, elles ont pour objet d’apporter leur contribution au développement du pays et sont agréées en cette qualité par le gouvernement. Cependant, pour qu’une association ou une organisation privée nationale réglementaire déclarée acquiert le statut d’ONG, tout un cheminement est nécessaire. Les critères retenus pour établir cette classification sont : la date de création de l’Association, les modes d’intervention, les secteurs d’activité, et surtout le mode de financement.

La liste des ONG qui interviennent au niveau de la région est longue. Cependant, aucune d’entre elle n’intervient spécifiquement dans le domaine de la culture.

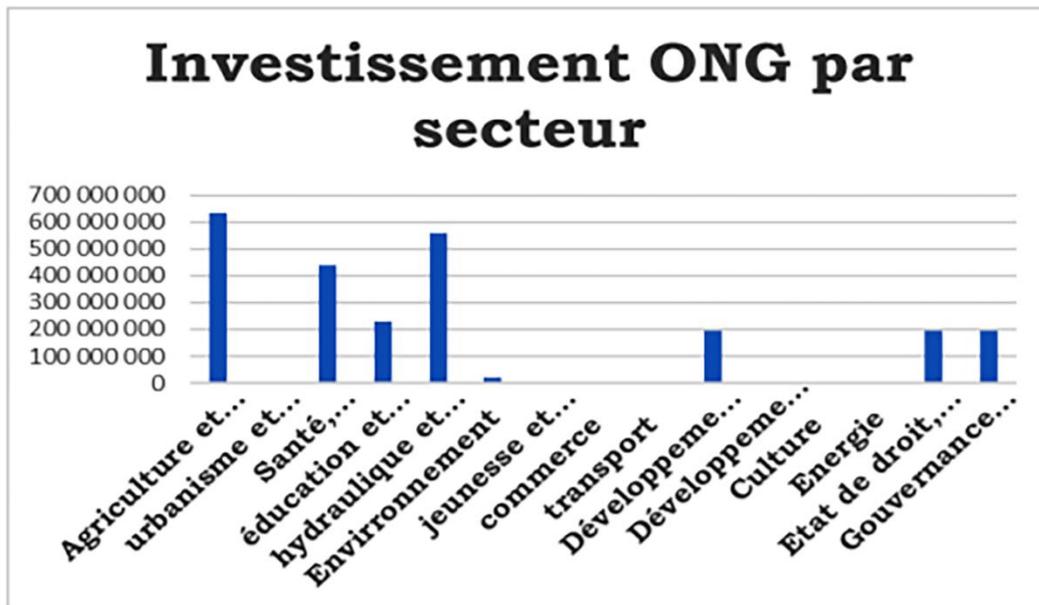


Figure 19 : Investissement des ONG par secteur / Source : Rapport de la Conférence Territoriale 2020

Selon le rapport de la conférence territoriale de 2020, les ONG qui entrent en jeu dans la région ont investi au moins un montant global de 2.566.041.826 F CFA dont seulement 6.362.552 FCFA sur la période 2016 – 2020. Il n’y a pas d’ONG qui œuvre exclusivement dans

la protection et la valorisation du patrimoine culturel de la région. Pourtant, ils investissent beaucoup plus que les Collectivités Territoriales (CT) dans le secteur de la culture. (Voir figure ci-dessous)

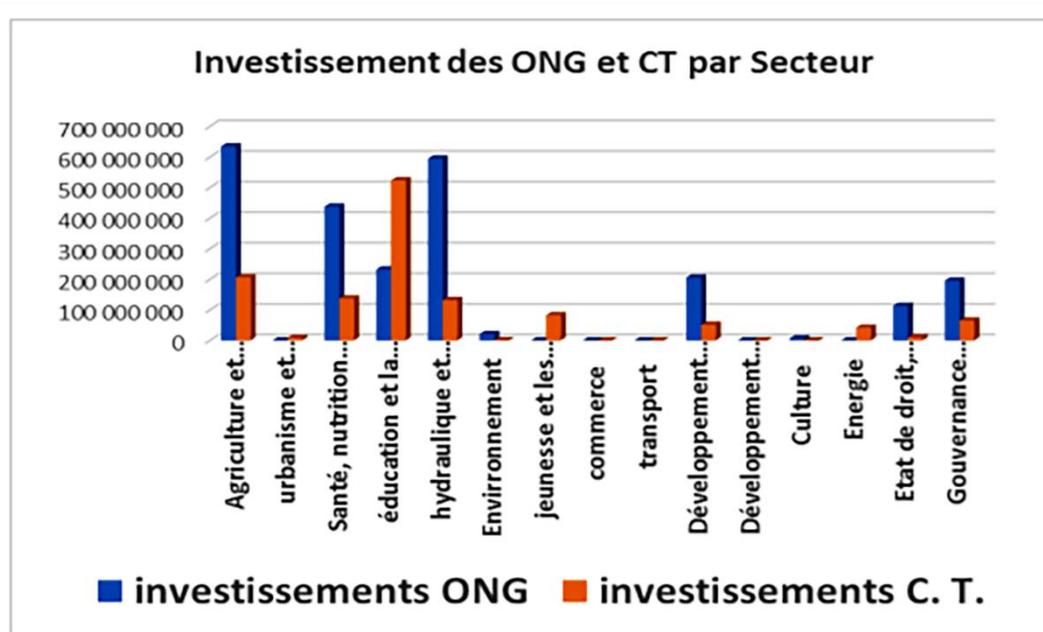


Figure 20 : Investissement des ONG et CT par secteur / Source : Rapport de la Conférence Territoriale 2020

Les investissements publics et le niveau de contribution des collectivités locales (CL) sont encore trop faibles pour espérer pallier le déficit en infrastructures (équipements) culturelles. La région compte une diversité d'acteurs culturels, pour la plupart regroupés en associations de musique, danse, théâtre, art plastique, mode.

Tableau 3 : Liste des associations culturelles de la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023

Associations	Sous-secteur
Union Culturelle et Artistique Sportive de Sédhiou (UCAS)	Musique
Association pour le Développement de Sédhiou (ADS)	Développement culturel
Baaduwaa	Musique
Njama Naaba	Musique
Soungroungrou	Musique
Kouyamba kaffoo de Sédhiou	Gestion du Kankourang
Katmandou	Musique
Rassemblement des Artistes Musiciens de Sédhiou (RAMS)	Musique
Sed Art	Art plastique
Association des Tailleurs de la Commune de Sédhiou (ATCS)	Mode
Pobar Wassou	Danse
Nimzat	Théâtre
TooléKafoo	Théâtre
Karamala	Théâtre
Kembeng Kafoo	Théâtre
Tessito	Théâtre

En dépit de ces nombreuses et diverses associations de la région, le secteur culturel de la région peine toujours à prendre son envol. Car ces dernières sont exposées aux problèmes suivants : le manque d'organisation des associations qui auraient dû se regrouper en grands ensembles ou fédérations, le faible niveau de qualification des jeunes acteurs culturels et les difficultés d'accès aux financements.

4.5 L'apport de la culture dans le développement de la région de Sédhiou

La culture a été pour l'essentiel, confinée jusque dans les décennies 1970 - 1980, comme objet de divertissement, une plage de loisir pour « tuer le temps ». Or, dans la pluralité des expressions, on se rend compte que le fonds culturel est à la genèse de tout processus de questionnement sur soi et sur son environnement. Une telle démarche est source d'enrichissement et facteur de développement. Selon l'UNESCO, « *La culture nourrit les capacités et les valeurs humaines et est donc un ressort fondamental du développement durable, des communautés des peuples et des nations* »⁴⁴. Elle constitue aujourd'hui le quatrième pilier du développement durable aux côtés de l'économie, du social et de l'environnement. La culture, dans cette perspective holistique, a des ramifications sur le plan identitaire, de la cohésion et de la stabilité sociale, de la créativité, etc.

4.5.1 La Culture, un facteur d'identité, d'unité et de cohésion sociale

Dans la moyenne Casamance, comme partout d'ailleurs, la culture est l'expression des valeurs et des idées d'un peuple ou d'une communauté. Connaître la culture de Sédhiou, c'est avant tout s'approprier son histoire et son identité pour la mettre au cœur d'un projet collectif. Dans des sociétés sédhioises multiculturelles et exposées à de profondes mutations, la culture constitue un lien entre le passé et l'avenir, un élément de stabilité et de continuité. Elle offre un support d'éducation et de passation aux générations futures. Source de fierté, elle permet aussi aux communautés territoriales de se faire connaître, de manifester leurs génies, leurs savoir-faire et leurs pratiques auprès des autres cultures. En effet, chaque groupe social est générateur de culture, car il pense, crée, produit et échange des idées. Sans référents culturels, aucun groupe ne peut se singulariser, se différencier des autres en faisant abstraction de « ses manières de vivre ensemble ». Comme le souligne le rapport de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2010), « *la question des identités – nationales, culturelles, religieuses, ethniques, linguistiques, fondées sur le genre ou les modes de consommation – revêt une nouvelle importance pour les individus et les groupes, qui voient dans la mondialisation et le changement culturel une menace pour leurs croyances et*

⁴⁴ Hicham B. Alaoui "La culture, facteur de développement économique". Consulté en ligne le 12/06/2023; Source : <https://economie-entreprises.com/2013/02/01/la-culture-facteur-de-developpement-economique/>

leurs modes de vie »⁴⁵. Une dynamique culturelle forte et riche favorise les échanges et le partage d'émotions, de visions du monde, d'arts de vivre, et constitue *in fine* le moteur de l'évolution sociale et du progrès des peuples vers une société plus lucide et plus accomplie. C'est grâce à ces valeurs culturelles que se construit le social. La culture est le socle de la cohésion sociale. Elle est un moyen de réunion, de communion et d'interaction. À cet égard, il faut reconnaître que la Moyenne Casamance est encore le lieu de grandes rencontres culturelles à travers les rites de passage, les funérailles, les festivals à l'image du *Diambandong* qui réunit toutes les ethnies de la région. C'est avec ces rencontres que se transmettent les valeurs fondamentales entre jeunes et personnes âgées ou entre membres de même clans.

4.5.2 La Culture, facteur d'intégration, de prévention des conflits et puissant levier de l'exercice démocratique

Les différents groupes ethniques qui se trouvent dans la Moyenne Casamance n'ont jamais cessé de maintenir des liens de parenté et d'identité culturelle. Les Associations Sportifs et Culturelles (ASC) de la région constituent une illustration à ce titre. Car on y trouve quasiment toutes les composantes ethniques. L'intégration culturelle est un préalable à celle économique et politique. Cela entraîne le rapprochement entre les différents groupes réduit par conséquence la pauvreté. En effet, il existe au sein des groupes socioculturels de la Moyenne Casamance, des moyens pour prévenir, gérer et réduire des conflits. En cela, le patrimoine culturel oral a du poids dans le territoire, tant par la profondeur de la pensée que par la pertinence. La culture de l'écoute et du dialogue, fondement de l'oralité, a toujours caractérisé le mode d'expression et de communication des peuples du sud. L'institutionnalisation de la parenté à plaisanterie,⁴⁶ par exemple, permet de prévenir et de gérer les conflits, en rétablissant les ponts et en renouant le dialogue en cas de crise. Elle devient ainsi un instrument de tolérance, de médiation, de réconciliation et de paix. Ce qui fait dire à Abdoulaye Sidibé⁴⁷ que : « *Pour poser les bases d'un développement durable et endogène, nous devons revenir à nos propres réalités culturelles, les faire vivre et fructifier, œuvrer pour les concilier avec la modernité. Assurer la sauvegarde de notre patrimoine, c'est aussi apprendre à nous respecter nous-mêmes* ». Une manifestation culturelle est avant tout celle de la liberté. En effet, dans des pays à forte diversité culturelle, la mise en valeur des différentes cultures nationales favorise l'équilibre interethnique et intercommunautaire et, par conséquent, la stabilité politique et sociale. Ainsi Renaud Donnedieu De Vabres avait

⁴⁵ UNESCO, Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel, Rapport mondial, Paris, Éditions de l'UNESCO, 2010

⁴⁶ Pratique sociale, observable dans toute l'Afrique occidentale, qui autorise, et parfois même oblige, des membres d'une même famille (tels que des cousins éloignés), ou des membres de certaines ethnies entre elles, à se moquer ou s'insulter, et ce, sans conséquence, ces affrontements verbaux étant en réalité des moyens de décrispation sociale. (cf. article 7 de la Charte de Kurukan Fuga proclamée en 1236 par Soundjata Keïta)

⁴⁷ Ancien conseiller municipal chargé de la culture et de l'animation urbaine de la ville de Ziguinchor.

raison de dire que : « *La culture est un antidote à la violence, car elle nous invite à la compréhension d'autrui et féconde la tolérance, en nous incitant à partir à la rencontre d'autres imaginaires et d'autres cultures* »⁴⁸. La diversité et la richesse culturelles suscitent le respect de l'autre et le désir de paix. La culture contribue à la mobilisation des citoyens pour la construction et le développement de leur propre modèle de société, de vie commune et de participation à l'activité de la société.

En définitive, la culture par le biais du patrimoine culturel immatériel et les sites historiques dispose de vrais avantages qui pourraient être exploités et valorisés à des fins touristiques. Elle est un important levier qui permet d'asseoir un développement économique, social et politique du terroir. Ce qui fait dire à Olivier Py⁴⁹ que : « *Il n'y a pas une place pour la culture, toute la place est pour la culture. La culture veut dire apprentissage, recherche, découverte, engagement politique, ouverture, tolérance, reconnaissance des différences, élaboration des conditions de paroles, mise en commun des éléments de sens, pratique des arts, agrandissement de la vie intérieure, rencontre (...). Ne nous enfermons pas dans une idée de la culture qui ne serait faite que de chefs-d'œuvre sous vitres, ni dans un tout culturel qui ressemble à un atelier ergo-thérapeutique. La culture, ce n'est ni l'érudition ni le divertissement, c'est l'énergie pour aller vers le sens* ». Ainsi, la culture n'est pas que les enjeux sociaux et politiques. Elle est aussi au cœur de la problématique du développement, comme source d'affirmation de soi, de créativité et de liberté. C'est pourquoi sa place dans la dynamique économique est essentielle aussi bien dans la région qu'ailleurs. « *La compréhension du rôle majeur du patrimoine culturel fait émerger la notion d'attractivité territoriale, car ce patrimoine culturel est une ressource rentable sur le long terme. Il constitue un pilier du développement touristique par sa capacité à accroître la dynamique locale par la contribution financière des touristes. Il bénéficie des facteurs positifs classiques et génériques permettant d'expliquer la création de nouvelles activités : la capacité de travail, le capital mobilisable et les matières premières spécifiques attachées à un territoire.* » (Abichou et Sghaïer, 2012, p.207). Le fait d'encourager les expressions culturelles, favorise la pérennité des savoirs et savoir-faire traditionnels, le dialogue et permet la cohabitation pacifique des différentes communautés du Pakao. C'est par la culture que les communautés sédhioises sont reconnues comme étant plus anciennes, plus grandes, plus audacieuses et plus généreuses qu'elles ne l'imaginent.

⁴⁸ Déclaration de M. Renaud Donnedieu De Vabres, ancien Ministre de la Culture et de la Communication, sur la diversité culturelle, l'éducation artistique et la révolution numérique, Paris, le 22 janvier 2006, à l'occasion de la quarantième MIDEM à Canne.
<https://www.vie-publique.fr/discours/160381-renaud-donnedieu-de-vabres-22012006-industrie-musicale-musique-en-ligne>, consulté le 24/03/2023.

⁴⁹ Ancien directeur du Théâtre Odéon, Paris.

4.6 La place des musées dans la conservation et la valorisation du patrimoine culturel

Toute production humaine d'aujourd'hui est susceptible de devenir demain un élément du patrimoine méritant d'être conservé, valorisé et diffusé. Le patrimoine culturel englobe les collections d'objets, les monuments, les manifestations immatérielles, comme les traditions et des expressions vivantes. La définition donnée au terme « musée » par l'ICOM reconnaît le rôle des musées dans la préservation, la protection et la valorisation du « patrimoine humain, matériel et immatériel ». Selon le Conseil International des Musées (ICOM, Prague 2022) : « *Un Musée est une institution permanente, sans but lucratif et au service de la société qui se focalise à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et personnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage des connaissances* »⁵⁰. Au vu de cette nouvelle définition, les musées contribuent considérablement à la sauvegarde du PCI à travers leurs vocations de mener des initiatives en faveur de sa préservation. La recommandation de l'Unesco de 2005 concernant la protection et la promotion des institutions muséales et des collections rappelle leur rôle majeur dans et pour les sociétés, comme « *lieux de dialogue et de partage, mais également leur fonction de recherche et d'éducation, contribuant au développement, à la qualité de la vie, l'intégration et la cohésion sociale* »⁵¹. L'introduction d'un objet dans un musée lui permet de devenir un produit, un instrument et un symbole d'une culture. Une fois au musée, l'objet, qui faisait partie auparavant du quotidien, subit un changement d'usage. En effet, l'objet devient un document, une réalité qui était extérieure au musée. « *Il devient le témoin d'une pratique, d'une maîtrise technique, d'une époque, d'un style, etc.* »⁵² Autrement dit, les objets du musée deviennent des médiateurs entre deux réalités : entre un passé et un présent, entre une réalité culturelle et une autre. L'Association des Musées Suisses (AMS) stipule dans l'article 4 de ses statuts que : « *Notre société a créé des musées pour conserver, étudier et enseigner les biens culturels et naturels au titre de facteurs identitaires et sources de connaissances. Les collections des musées et les prestations qu'ils offrent sont conditionnées par l'évolution de la société entière et s'adaptent à ses besoins nouveaux* »⁵³. Ainsi disait Mikhail Piotrovsky, Directeur du musée de l'Ermitage (Fédération de Russie) : « *Les musées créent des liens, ce sont des ponts et c'est très important. Le musée*

⁵⁰ Nouvelle définition du Musée mise à jour le 24/08/2022 à l'occasion de l'ICOM Prague 2022.

⁵¹ Rapport de l'Unesco sur « Les musées dans le monde, face à la pandémie de COVID-19, publié en avril 2021. Source : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376729>, consulté le 14/04/2023

⁵² Idem

⁵³ Statut de l'Association des musées suisses (en ligne) <http://www.vms.ams.ch>, consulté le 28/04/2023

ne nous appartient pas, il appartient aux générations passées et futures, nous sommes là juste pour le garder. »⁵⁴.

Le musée a essentiellement des fonctions conservatoires, scientifiques, culturelles et sociales. Lieu de rassemblement et de préservation du patrimoine, il assure la protection de ses collections contre le vol et contre les dégradations dues aux agents de toutes natures. Il met en œuvre les conditions de conservations adéquates pour maintenir dans le meilleur état possible les objets qui lui sont confiés. Le musée joue un rôle fondamental dans la conservation des richesses culturelles de notre planète à travers l'enregistrement et la mise à disposition des œuvres, des savoirs et traditions des communautés autochtones au public. Acteur de la vie culturelle et sociale de sa ville et de sa région, le musée est un lieu privilégié d'animation culturelle grâce son prestige, ses ressources institutionnelles et son attractivité.

Face aux évolutions disruptives, il est vital que les humains se rencontrent et trouvent leur place dans l'espace public dont les musées font partie. En effet, les valeurs propres à toute civilisation humaine qu'est le partage, de collectif, d'empathie, la conscience de l'interdépendance entre les humains et donc de leur capacité à collaborer sont indispensables à l'avenir des sociétés urbaines et à leur survie. Ainsi, les institutions culturelles ont un rôle très important à jouer face à l'urbanisation. Le rôle du musée, disait Adeline Rispal « *ne consiste plus à amener le visiteur à l'œuvre comme on l'entend souvent, mais à favoriser, quel que soit son âge, son origine sociale et durant toute sa vie, sa démarche d'autonomie face à sa sensibilité, son ressenti, ses émotions, son intelligence et sa capacité d'empathie qui ancrent sa rencontre avec l'art et les savoirs dans la durée et mettent en action le processus de construction de soi indispensable à son autonomie, son épanouissement et donc à sa créativité. Le mieux est aussi un lieu de pratique de la rencontre avec soi au travers des œuvres, associé à un lieu de pratique collective de l'art pour tous à tout moment. Un lieu de retrouvailles et d'échanges avec des chercheurs, des penseurs, des conservateurs et des médiateurs créatifs qui aident les jeunes générations à construire une nouvelle société, en métamorphoses accélérées* »⁵⁵. Sur ce, dixit C. Baillet

« Un peuple a toujours besoin de se référer à son histoire pour assurer la continuité d'une identité qui évolue avec le temps. Le patrimoine est un bien commun qui raconte l'histoire d'un peuple, d'une ville, d'un territoire, et se transmet par génération. Le patrimoine permet aux générations actuelles de se situer dans la durée et de se repérer face aux mutations de notre société. Il est un élément de la stabilité dans un monde en évolution »⁵⁶.

⁵⁴ Rapport de l'Unesco sur « Les musées dans le monde, face à la pandémie de COVID-19, publié en avril 2021. Source : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376729>, consulté le 14/04/2023

⁵⁵ Extrait de <https://invisibl.eu/2021/02/25/le-caring-museum-un-nouveau-concept-pour-un-musee-inclusif/>, consulté le 24/8/2022.

⁵⁶ C. Baillet, T. Joffroy, I. Longuet, 2012. Guide à l'attention des collectivités locales africaines : Patrimoine culturel et développement local, Édition CRA-terre-ENSAG/ Convention France-UNESCO, septembre 2006, p26.

Au plan administratif, tous les chefs d'État du Sénégal ont, chacun, pour sa part, apporté sa pierre au désenclavement de la région, en dotant la zone d'infrastructures et d'équipements pour la relier aux autres régions du Sénégal et ainsi favoriser les activités socio-économiques et les états de vie des populations. L'investissement phare de l'État du Sénégal au niveau de Sédhiou reste l'avènement du Plan Sénégal Émergent (PSE). C'est un bon support de territorialisation des politiques publiques. Car, cette stratégie PSE a véritablement changé le visage de Sédhiou. Grâce à la vision de Son Excellence Macky Sall sur l'équité territoriale, la région de Sédhiou a ainsi bénéficié d'énormes investissements en termes d'équipements et de financements de nombreux projets de développement. Le Centre culturel régional en est une parfaite illustration.

5 Les résultats de la recherche et les recommandations pour la conservation et la valorisation du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance

Ce dernier chapitre s'articulera autour de deux axes. Dans un premier temps, nous examinerons les résultats des enquêtes et entretiens que nous avons menés auprès des personnes ressources. Puis, nous ferons des suggestions pour une bonne gestion et promotion du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance.

5.1 Analyse et interprétation des résultats

Notre questionnaire est exclusivement destiné aux personnes travaillant au sein des structures ou institutions culturelles, aux professeurs et chercheurs qui évoluent dans le domaine du patrimoine culturel de la région. Les différentes interrogations se résument en trois grands axes : La présentation culturelle de la Moyenne Casamance, les problèmes des institutions culturelles de la région de Sédhiou et la création d'un musée régional à Sédhiou. Nous avons pu interroger 30 personnes : 20 personnes ont répondu à notre questionnaire et nous nous sommes entretenus avec les 10 autres. En faisant l'analyse et l'interprétation des résultats, nous procédons en même temps à la validation ou à l'invalidation de nos hypothèses de recherche.

Présentation culturelle de la Moyenne Casamance

La quasi-totalité des personnes interviewées se sont accordées sur le fait que Sédhiou est une ville historique et culturelle. « *La région est, à travers son histoire et sa position géographique, le siège des cultures de la Casamance naturelle* », disait Kémo DRAME, le Maire de la Commune de Sakar, lors de notre entretien. Ils ont tous confirmé que le patrimoine culturel de la Moyenne Casamance mérite d'être conservé et valorisé. Ce qui montre qu'ils ont un attachement particulier à leur culture. Suite à l'observation de terrain, nous pouvons dire que les sédhiouis sont rattachés à leur patrimoine culturel et sont conscients de l'importance de sa gestion. Cependant, à la question « *Quel est l'état de conservation et de valorisation du patrimoine culturel de la moyenne Casamance ?* », les personnes interrogées affirment que les héritages culturels de la région ne sont ni bien conservés ni bien valorisés. Ce problème est dû à un manque de documentation du patrimoine culturel, de l'urbanisme et l'absence d'un conservatoire approprié, mais surtout de la faible prise de conscience des communautés locales. Ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance est un prérequis pour sa conservation et sa valorisation.

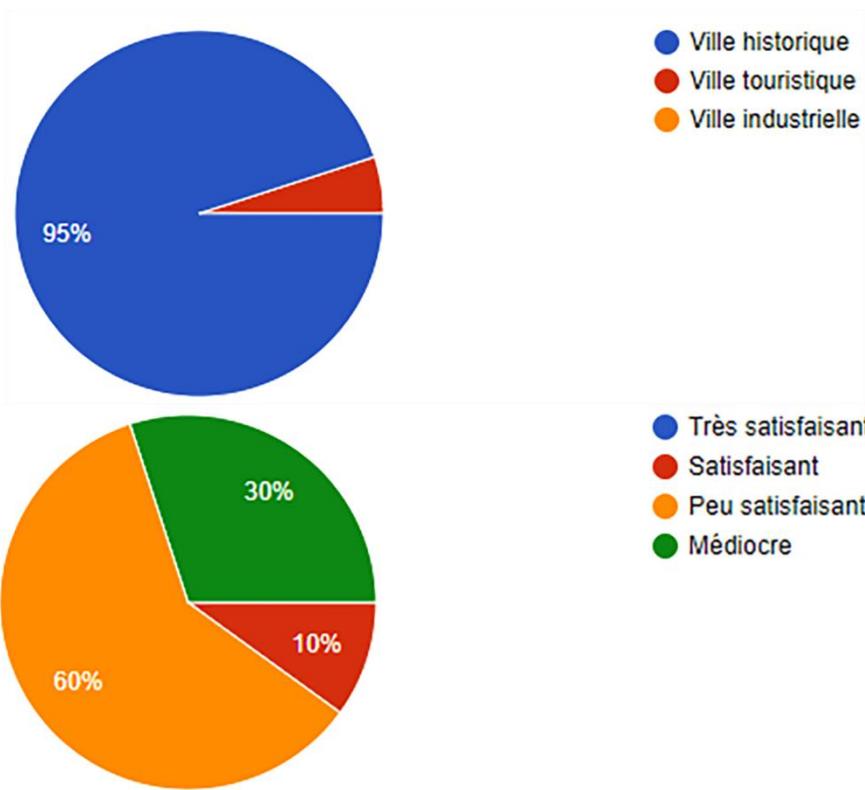


Figure 21 : Statistiques culturelles sur la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023

Les problèmes des institutions culturelles de la Moyenne Casamance

Les institutions culturelles de Sédhiou, comme dans beaucoup d'autres régions du pays, ont divers problèmes. En effet, elles font face à un manque de ressources financières, d'infrastructures adéquates et de personnels compétents pour mener à bien leurs activités et programmes. En plus, une autre problématique peut s'expliquer par le manque d'implication de la communauté locale aux activités culturelles. Parmi les personnes qui ont répondu aux questionnaires, 70% ignorent l'existence d'ONG et associations qui interviennent dans le secteur culturel. Une chose que confirme Séni MANDIANG, Maire de la commune de Marsassoum et Conseiller technique au MCPH en ces termes : « *Les ONG et Association qui interviennent dans le domaine de la culture au niveau de la région sont peu nombreuses et d'ailleurs, je ne connais qu'une seule, le Kouyamba kouroo qui n'a pas encore fait son maillage au niveau local et reste à être formalisée* ». Et 35% disent que le transfert de la compétence culturelle au niveau des collectivités locales ne favorise pas le développement du patrimoine culturel. Ce qui peut être dû à un manque de sensibilisation ou d'engagement de la part des sédhiois.

Une approche collaborative entre les institutions culturelles, les artistes, les communautés locales et les partenaires externes est la solution aux problèmes du secteur culturel de la région. Ainsi, nous confirmons non seulement que la participation active des communautés locales est essentielle pour la gestion du patrimoine culturel, mais aussi que la coopération internationale et la contribution des acteurs du tourisme sont des leviers pour la promotion du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance.

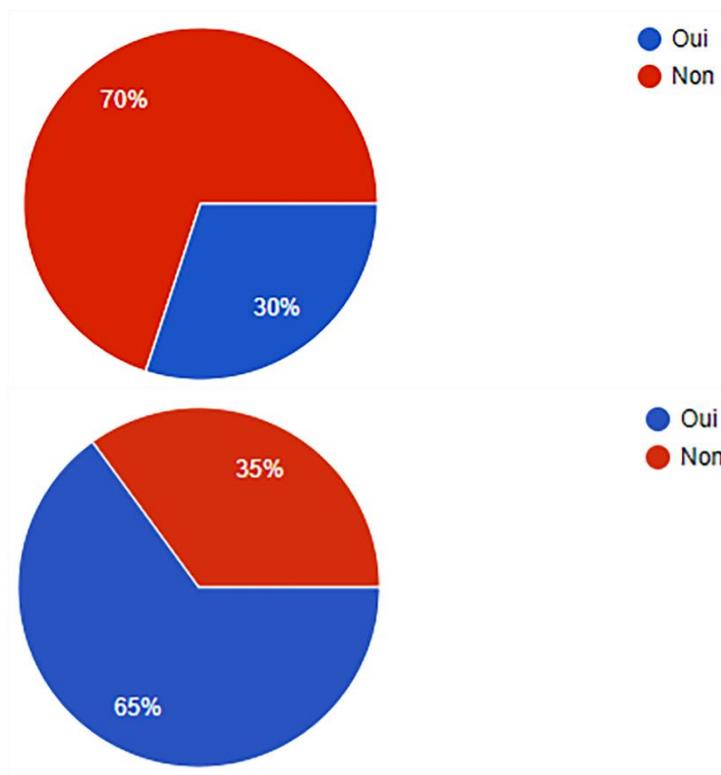


Figure 22 : Statistiques culturelles sur la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023

La création d'un musée régional à Sédhiou

Sur la question, « *Que pensez-vous de la création d'un musée régional à Sédhiou?* », toutes les réponses sont unanimes. Les personnes interrogées partagent l'idée selon laquelle la création d'un musée régional est pertinente. Elle doit être un impératif pour l'État en général et la commune en particulier. Selon Ansoumane Sané, Directeur du grand théâtre, « *L'implantation d'un musée régional au niveau du Fort Pinet Laprade offrira de nombreuses opportunités. Tout d'abord, il permettra de rassembler et d'exposer les différents éléments du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance, tels que les artefacts, les œuvres d'arts, les traditions et les pratiques culturelles spécifiques à cette région. En plus, cela donnera aux communautés locales la possibilité de se reconnecter avec leur histoire et leur identité culturelle. Le musée servira de plateforme éducative en organisant des expositions, des conférences et des ateliers pour sensibiliser le public à l'importance de la bonne gestion du patrimoine culturel. En collaboration avec le CLAC, il pourrait également être utilisé comme un centre de recherche, encourageant les chercheurs et les étudiants à étudier et à documenter le patrimoine culturel de la Moyenne Casamance* ». Une idée que renchérit M. Aliou Kéba BADIANE, l'ancien Directeur de Centre Culturel de Sédhiou en ces termes : « *Ce musée sera une grande opportunité de la région pour attirer les touristes, faire revisiter l'histoire de la Casamance naturelle, son immensité culturelle et ouvrir des opportunités économiques à travers le tourisme culturel* ». Dans cette même lancée, Séni MANDIANG, Maire de Marsassoum et Conseiller technique au MCPH, affirme que « *la création du musée est une bonne chose qui va sans nul doute impulser l'industrie culturelle de la région d'autant*

plus qu'elle dispose un potentiel culturel énorme et diversifié et par ricochet donne un coup de fouet aux activités liées au tourisme ».

Les réponses à la question « *Les musées participent-ils réellement à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel, matériel et immatériel ?* » indiquent que les sédhiou reconnaissent l'importance des musées dans la conservation et la valorisation du patrimoine.

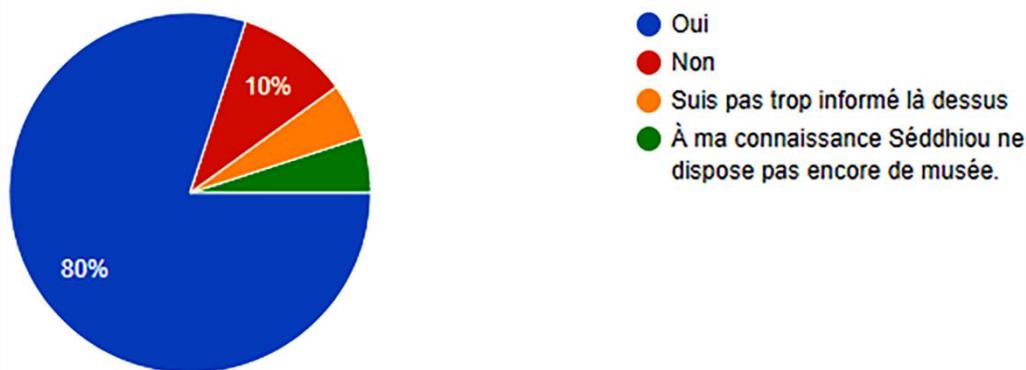


Figure 23 : Statistiques culturelles sur la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023

À travers ses différentes interventions, nous confirmons que l'établissement d'un musée régional à Sédhiou est un moyen incontournable dans la sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel.

Nous tenons à souligner que nos résultats n'ont pas une portée universelle. Car notre questionnaire et interview se sont limités uniquement aux personnes qui ont des notions dans le domaine de la culture.

5.2 Les recommandations

La Moyenne Casamance dispose d'un nombre important de patrimoine culturel et historique en raison de son histoire et de sa géographie. La valorisation de l'héritage culturel et historique de cette région est un outil de réanimation et de développement de l'industrie touristique. Pour la mise en valeur de son patrimoine culturel et historique, quelques recommandations pour la revitalisation et le développement de l'industrie culturelle et touristique de la région de Sédhiou doivent être proposées.

- Élaborer un projet d'implantation de musée régional dans le Fort Pinet Laprade

L'histoire de la région de Sédhiou est non seulement riche en matière de grands Hommes, mais aussi de la mémoire collective de générations entières. Aussi n'en demeure pas moins qu'il existe des sites et monuments importants avec des objets et vestiges qui nécessitent une sauvegarde. Malheureusement, il n'existe pas de conservatoire approprié pour ces riches patrimoines culturels qui d'année en année se perdent au détriment des générations futures qui ont pourtant besoin de connaître leur histoire. Pour le Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique (MCPH), c'est un devoir de mémoire pour les générations actuelles

de réaliser un Musée régional qui va participer à la préservation et à la visibilité de l'héritage culturel. Ce projet permettra en outre, aux jeunes et aux communautés d'avoir un ancrage identitaire dans un monde marqué par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). La vision de créer ce Musée régional sera en cohérence avec le diagnostic du Plan Sénégal Émergent (PSE) qui montre que le tourisme souffre d'un déficit de connectivité aux marchés cibles, d'une offre peu diversifiée et insuffisamment compétitive, d'une faiblesse de la qualité des services, d'un manque de main d'œuvre qualifiée et d'un déficit de promotion de la destination Sénégal.

- Établir un agenda culturel de la région

L'ambition principale de l'agenda culturel est de découvrir la Moyenne Casamance dans son ensemble et la symbiose de ses ressources naturelles, humaines, culturelles et économiques. C'est une ambition dont la réalisation s'articule autour de la découverte des lieux, de l'identité culturelle et des activités intégrant plusieurs aspects de la vie des communautés locales. En d'autres termes, l'agenda culturel constitue un répertoire des manifestations les plus importantes de la vie culturelle de la région et définit, en ce sens, la période de développement des activités événementielles. Il contribue non seulement à la professionnalisation des acteurs culturels, mais aussi à la programmation efficace des activités des opérateurs touristiques. Le développement de l'agenda culturel découle d'une volonté forte de mieux renforcer le potentiel culturel et historique en vue de la revitalisation et du développement du secteur touristique.

- Établir un inventaire exhaustif de patrimoine culturel de la région et renforcer le système de signalisation des sites et monuments historiques

Il est essentiel d'inventorier de manière détaillée tous les éléments du patrimoine culturel présents dans le territoire de la Moyenne Casamance. Cela permettra de connaître précisément les ressources culturelles à préserver et à valoriser. Cet inventaire va contribuer à la mise en place des mesures de protection pour éviter les actes de vandalisme, les pillages et les détériorations des sites et biens patrimoniaux.

- Développer des partenariats, des collaborations et impliquer les communautés locales dans la sauvegarde du patrimoine culturel

La conservation et la valorisation du patrimoine culturel nécessitent souvent des ressources financières, techniques et humaines importantes. Il est donc important d'établir des partenariats avec des institutions, des organisations et des experts spécialisés dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel. Ces partenaires peuvent offrir un soutien technique et financier pour la mise en œuvre des actions de préservation et de valorisation du patrimoine. La participation et l'engagement de la communauté locale sont essentiels pour assurer une bonne gestion du patrimoine culturel. Il convient d'impliquer les communautés dans la prise de décision et la mise en œuvre des actions liées à la préservation et à la valorisation du patrimoine.

- Proposer aux décideurs politiques la culture et l'art comme des outils efficaces pour le développement durable et la préservation des biens communs.

Démontrer l'impact et la fonction positive de l'art et de la culture dans la préservation des biens communs, donner aux chargés de la politique culturelle des repères et des informations pour intégrer l'art et la préservation des biens communs, dans la mise en œuvre des politiques de développement de villes durables. Établir des relations claires entre le patrimoine et les questions sociales, économiques, culturelles et environnementales.

- Appuyer la formation, la structuration et à la promotion des jeunes artistes.

Soutenir le développement du domaine artistique pluridisciplinaire, favoriser son émergence et sa promotion à travers la professionnalisation des acteurs, la création de contenus spécifiques, et une communication qui assure le rayonnement au plan local, national et international. Pour ce faire, il est important de former les acteurs locaux à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel. Faire une collaboration entre les groupes de citoyens et acteurs institutionnels, élu(e)s, à travers la diffusion et la promotion des artistes, dans le cadre d'actions citoyennes.

- Sensibiliser les communautés locales sur l'importance du patrimoine culturel

Il est essentiel de sensibiliser les communautés sur l'importance de préserver et de valoriser le patrimoine culturel. Les acteurs culturels et les autorités locales doivent sensibiliser et éduquer les communautés de la moyenne Casamance sur l'importance d'une bonne gestion du patrimoine culturel. Des campagnes de sensibilisation peuvent être organisées notamment à travers des expositions, des conférences et des visites guidées.

- Promouvoir le tourisme culturel

La valorisation du patrimoine culturel peut être un moteur de développement économique pour la région de Sédhiou. Il est donc nécessaire de promouvoir le tourisme culturel en mettant en place des circuits touristiques qui permettent aux visiteurs de découvrir les sites patrimoniaux de la région.

- Définir les biens communs au service des dynamiques de construction de citoyenneté, par le biais de la culture et des pratiques artistiques.

Les activités artistiques et culturelles devront contribuer à une meilleure définition des Biens Communs et permettre une plus grande prise en compte de la culture comme vecteur de citoyenneté. Faire de la culture un vecteur de reconnaissance, par les politiques, des citoyens et de leur capacité à agir pour la défense des biens communs, à l'échelle de leur quartier.

- Démocratiser les cultures et les biens communs auprès de toutes les communautés, âges et milieux confondus.

À travers des projets artistiques et culturels citoyens, l'objectif sera de redonner une image positive à des pratiques artistiques et, entre autres, aux cultures.

- Fédérer les associations culturelles de la région

Le regroupement des différentes associations culturelles de la Moyenne Casamance, autour de grands ensembles ou fédérations, va permettre le renforcement de la visibilité, la mutualisation des ressources, le renforcement des liens de collaboration, la représentativité politique renforcée. Ce qui va contribuer à une meilleure gestion et promotion du patrimoine culturel de la région.

En suivant ces recommandations, la région de Sédhiou pourra assurer une bonne conservation et valorisation de son patrimoine culturel, permettant ainsi sa transmission aux générations futures et sa contribution au développement local.

Conclusion

La conservation, de la valorisation et de la production du patrimoine en général est un enjeu crucial pour l'avenir. Elle est au carrefour du politique, de l'économie et du culturel. Le potentiel culturel des régions du Sénégal est immense, mais pas suffisamment valorisé auprès des populations locales et étrangères. Il est nécessaire de développer le secteur culturel avec le concours des différents entrepreneurs, qui ont déjà commencé à s'engager dans chacune des zones du pays. Un accompagnement plus efficace des services publics en charge de cette mission et une forte impulsion politique des dirigeants de l'État au plus haut niveau sont entre autres chaînons manquants. La gestion du patrimoine culturel de la Moyenne Casamance est un enjeu fondamental pour la préservation des valeurs et des traditions de cette région du Sénégal. Malgré les nombreux défis auxquels elle est confrontée, une prise de conscience croissante et des initiatives locales ont permis de mettre en place des stratégies de renforcement et de protection de ce patrimoine. Les collectivités locales et les organisations communautaires jouent un rôle important dans cette gestion, mais il est également essentiel que les partenariats public-privé se dotent de capacités techniques et financières nécessaires à cette mission. La participation active des communautés locales à la protection et à la valorisation de leur patrimoine culturel est aussi cruciale pour garantir la pérennité des initiatives de gestion. Il est important de souligner que la gestion du patrimoine culturel doit ainsi être considérée dans le cadre du développement socio-économique de la région. La valorisation du patrimoine culturel peut réellement contribuer à la création d'emplois et au développement d'un tourisme culturel durable tout en préservant l'identité et les valeurs de la région de Sédhiou. La création d'un musée régional à Sédhiou est une excellente occasion de promouvoir ce patrimoine culturel et d'apporter des avantages économiques à la région. Le musée rassemble non seulement diverses collections existantes de la région, mais permet aussi d'avoir des expositions temporaires sur des thèmes spécifiques. Les musées peuvent ainsi devenir des lieux d'activités culturelles locales et d'attractions touristiques. Cependant, la création d'un musée régional est un projet ambitieux qui nécessite une importante mobilisation de ressources et des partenariats pour se concrétiser. Ainsi, une coopération étroite entre toutes les parties impliquées dans ce projet est essentielle pour sa réussite. Par ailleurs, la création d'un musée régional ne doit pas être vue comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen de faciliter la création d'un réseau d'acteurs et d'organisations travaillant ensemble pour protéger, valoriser le patrimoine culturel de la Moyenne Casamance. En ce sens, la mise en place de cours de formation pour les travailleurs culturels, des programmes de développement du tourisme durable et des campagnes de sensibilisation de la population locale sont des efforts complémentaires pour accroître le rayonnement du musée.

Références bibliographiques

Ouvrages et thèses

- ALISSOUTIN R. L. (2008). Les défis du développement local au Sénégal. Dakar. CODESRIA. 192 pages.
- BARILLET C., JOFFROY T., LONGUET I. CRA-Terre-ENSAG/Convention France-Unesco. (2006). *Patrimoine culturel et Développement local, guide à l'attention des collectivités locales africaines*. Grenoble : CRAterre, UNESCO. 108 pages.
- DEPARDIEU I. (2001). *Gestion de Patrimoine : Développer et gérer un patrimoine*. SEFI. Paris. 311 pages.
- DIAGNE M. (2011). *Le droit des collectivités locales en Afrique, l'exemple du Sénégal*. Panafrica. Deuxième Édition. Dakar : Panafrika. 249 pages.
- DIOP D. (2006). *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal. Quelle pertinence pour le développement local*. Paris. 268 pages.
- DJIGO A. (2015). *Histoire des politiques du patrimoine culturel au Sénégal (1816-2000)*. Paris. 518pages.
- CHRISTIAN R. (1985). *Histoire de la Casamance : Conquête et résistance, 1850–1920*. Karthala. Paris. 401 pages.
- GREFFE X. (2003) *La valorisation économique du Patrimoine*. Paris. 383 pages.
- GREFFE X. (1999) *La gestion du patrimoine culturel. anthropos, economica*. 49, rue Hericart. 75015 Paris. 253 pages.
- LE LOUARN P. (2011). *Le patrimoine culturel et la décentralisation*. PU Rennes, 461 pages.
- M'BENGUE M. S. (1973). *La politique culturelle au Sénégal*. Unesco, Paris. 65pages.
- NEMERY J. C et al. (2008). *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*. l'Harmattan. Paris. 150 pages.

Mémoires

- ABICHOU H. (2004), *Le patrimoine, un atout pour le développement local durable des zones difficiles : cas de la région de Béni Khédache Sud-est tunisien*. DEA Université Montpellier 3. 150 pages.
- CAMARA D. (2017). *L'immatériel culturel comme alternative pour la relance touristique dans la région de Ziguinchor, UASZ*. 84 pages.
- CAMARA K. (2019). *Le Fort Pinet Laprade de Sédhiou : un patrimoine de la moyenne Casamance (Sénégal)*. UCAD. mémoire de Master. 99 pages.

- COLY A. (2018). *La redynamisation des établissements d'hébergement touristiques à Sédhiou : enjeux et stratégie de développement*. UASZ. mémoire de Master. 126 pages.
- DIALLO M. A. (2009). « *Étude du centre-ville de Rufisque, mutations fonctionnelles et caractéristiques du paysage urbain* ». Mémoire de maîtrise. UCAD. 114 pages.
- FALL M. (2015). *La valorisation du patrimoine culturel immatériel, un enjeu de développement local : cas de la culture mandingue de la commune de Mbour au Sénégal*. Mémoire de master, Université Senghor, 53 pages.
- GAYE S. (2013). *Contribution à l'amélioration des performances de la Direction du Patrimoine Culturel du Sénégal dans la gestion des inscriptions des biens culturels sur la liste du patrimoine mondial*. Mémoire de master. CESAG. 79 pages.
- KOUDOUGOU J. P. (2005). *La gestion décentralisée du patrimoine culturel, matériel et immatériel au Burkina Faso*. Mémoire de master. université Senghor. 68 pages.
- KABRE D. (2004). *Création et gestion de musées d'histoire militaire : Cas du musée des forces armées du Sénégal*. Mémoire de master. UCAD/INSEPS. 56 pages.
- NDIAYE A. (2019). *La gestion décentralisée du patrimoine culturel au Sénégal. Étude de cas : La ville de Rufisque*. Mémoire de master. Université Senghor. 74 pages.
- NDOYE A. (2009). *Aménagement du territoire, décentralisation et développement local : la région de Fatick : patrimoine culturel et coopération décentralisée, proximité et développement du territoire* ». Mémoire de maîtrise. UCAD. 129 pages.
- NIANG A. (2015). *Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel du Sénégal : Projet de création d'un écomusée des pratiques divinatoires et curatives*. Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne. 164 pages.
- ONGOIBA S. (2009). *Patrimoine et décentralisation : dynamique du développement local autour du tombeau des Askia à Gao : Projet d'inventaire des sites associés*. Mémoire de master. Université Senghor. 75 pages.
- SALL Aly. (2007). *Coopération décentralisée et gestion du patrimoine, cas de la ville de saint louis et Lille métropole communauté urbaine autour du projet de sauvegarde de l'île de Saint-Louis*. Mémoire de master. Université Senghor. 69 pages.
- SEMEGA B. (2017). *Gestion du Patrimoine Culturel de Bakel (Sénégal) : Exemple du fort de Bakel*. Mémoire de master. Université Senghor. 73 pages.
- SOW B. (2018). *Revalorisation du patrimoine historique et culturel pour un développement touristique durable : Cas de la région de Kolda*. Mémoire de master. UASZ. 73 pages.
- TOWODA O. T. (2011). *Contribution à la promotion du patrimoine culturel camerounais en milieu scolaire : cas d'un projet pilote dans cinq établissements secondaires de la ville de Yaoundé (Cameroun)*. Mémoire de master. Université Senghor. 76 pages.

Articles et rapports

- ACHAM B. A. (février 2013). *La culture, facteur de développement économique*. Consulté en ligne le 12/06/2023, source : <https://economie-entreprises.com/2013/02/01/la-culture-facteur-de-developpement-economique/>
- BA T. D. (17 juillet 2014). *La politique culturelle du Sénégal de Senghor à Sall*.
- DIAGNE M. (2011). *La relance du développement local au Sénégal » In Leeuru, Revue sénégalaise du développement local, de la décentralisation et de la bonne gouvernance, Sénégal*.
- RISPAL A. (février 2021). *Un nouveau concept pour un musée inclusif*. Invisibl.eu (en ligne), consulté le 24/08/2022, source : <https://invisibl.eu/2021/02/25/le-caring-museum-un-nouveau-concept-pour-un-musee-inclusif/>
- THIOYE B. (2020). *Quelle politique muséale pour la promotion de la diversité des expressions culturelles au Sénégal*. e-Phaistos (en ligne), consulté le 08/06/2023, source : <https://doi.org/10.4000/ephaistos.7627>
- Gouvernance de Sédhiou. (janvier 2021). *Rapport de la conférence territoriale de 2020*.
- Agence Régionale de Développement de Sédhiou. (juillet 2021). *Rapport du premier semestre 2021*.
- Agence Régionale de Développement de Sédhiou. (juillet 2022). *Rapport du premier semestre 2022*.
- Conseil Régional de Sédhiou. (janvier 2013). *Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) de Sédhiou 2013 – 2018*.
- Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou. (avril 2015). *Situation économique et sociale régionale 2013*.
- Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou. (mai 2017). *Situation économique et sociale régionale 2014*.
- Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou. (mai 2019). *Situation économique et sociale régionale 2016*.
- Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou. (mars 2021). *Situation économique et sociale régionale 2017 – 2018*.
- Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou. (septembre 2021). *Situation économique et sociale régionale 2019*.
- Ville de Rufisque. (mars 2016). *Plan de Développement Urbain Durable de la ville de Rufisque (PDUD)*.

- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. (avril 2021). *Les musées dans le monde face à la pandémie de COVID-19*. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376729, consulté le 14 avril 2023

Conventions, Lois, Chartes, Décrets et Arrêtés

- Loi n°2001-03 du 22 janvier 2001, modifiée par la loi n° 2016-10 du 05 avril 2016 portant révision de la constitution (Journal Officiel de la République du Sénégal, numéro spécial 5963 du 22 janvier 2001, p. 27).
- Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013, portant Code général des Collectivités locales, 28 décembre 2013 (JORS N° 6765 du 28 décembre 2013).
- Loi n° 96-07 du 22 mars 1996, portant Code général des Collectivités locales (JORS N° 5689, P.0196).
- Loi n° 72-02 du 1^{er} février 1972, portant Code général des Collectivités locales (JORS N° 4209, p.252).
- Loi n° 71-12 du 25 janvier, fixant le régime des monuments historiques et celui des fouilles et découvertes (JORS N°4148, p.159).
- Décret n° 73-746 du 08 août 1973 portant application de la loi 71-12 du 25 janvier 1971 fixant le régime des sites et monuments historiques et celui des fouilles et découvertes (JORS N°4312, p. 716).
- Arrêté n° 2711 -2006 portant publication de la liste des sites et monuments classés (JORS N° 6299 du samedi 30 septembre 2006).
- La charte européenne du patrimoine architecturale 1975, consulté en ligne le 17 juillet 2023. source : <https://www.icomos.org/fr/chartes-et-normes/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/427-charte-europeenne-pour-le-patrimoine-architectural-1975>.

Webographie

- www.jo.gouv.sn/spip.php?rubrique608, consulté le 14 septembre 2022
- <https://www.abc-citations.com/auteurs/claude-levi-strauss/page/2>, consulté le 13 mars 2023
- Déclaration de M. Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la culture et de la communication, sur la situation économique de l'industrie musicale et le débat sur les téléchargements de musique en ligne, Cannes le 22 janvier 2006. www.vie-publique.fr/discours/160381-renaud-donnedieu-de-vabres-22012006-industrie-musicale-musique-en-ligne, consulté le 24 mars 2023.
- UNESCO : politiques culturelles. en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/loi-portant-politique-culturelle/, consulté le 17 avril 2023.

- <http://www.vms.ams.ch>, consulté le 28 avril 2023.
- Ministère en charge de la culture : Direction du patrimoine culturel. www.culture.gouv.sn, consulté le 15 mai 2023.
- Agence national et de la statistique du Sénégal. www.ansd.sn, consulté le 24 juin 2023.
- Découvrir la Casamance. www.kafunel.com/decouvrir-la-casamance-basse-casamance-moyenne-casamancehaute-casamance/, consulté le 30 juin 2023.
- https://www.grdr.org/IMG/pdf/sedhiou_final-3.pdf, consulté le 30 juin 2023.
- Les instituteurs de l’Afrique de l’Ouest, les déchiffreurs de savoir. theconversation.com/les-instituteurs-de-lafrique-de-louest-defricheurs-de-savoirs-98658, consulté le 19 juillet 2023.
- Sédhiou : La naissance de l’école. pakaodiannahba.blogspot.com/2015/06/sedhiouhistoire-scolaire.html, consulté le 18 août 2023.
- Plaidoyer pour un Musée régional de la Casamance à Sédhiou. goudomp-info.over-blog.com/article-plaidoyer-pour-un-musee-regional-de-la-casamance-a-sedhiou-125542310.html, consulté le 18 août 2023.

Liste des illustrations

<i>Figure 1 : Carte de la région naturelle de la Casamance.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 2 : Carte de la région de Sédhiou</i>	<i>20</i>
<i>Figure 3 : Le fort Pinet Laprade de Sédhiou.....</i>	<i>28</i>
<i>Figure 4 : La grande mosquée de la ville de Sédhiou.....</i>	<i>29</i>
<i>Figure 5 : La mosquée de Karantaba.....</i>	<i>30</i>
<i>Figure 6 : La mosquée de Baghère</i>	<i>31</i>
<i>Figure 7 : L'Église de la ville de Sédhiou</i>	<i>31</i>
<i>Figure 8 : La préfecture de Sédhiou.....</i>	<i>32</i>
<i>Figure 9 : Les sages du village devant l'entrée de la grotte de Noumana-Badoughan</i>	<i>32</i>
<i>Figure 10 : La source sacrée de Diattacounda</i>	<i>33</i>
<i>Figure 11 : École El Hadji Dembo COLY de Sédhiou</i>	<i>34</i>
<i>Figure 12 : Le Sanctuaire Marial de Témento</i>	<i>35</i>
<i>Figure 13 : Le Bougarabou</i>	<i>38</i>
<i>Figure 14 : Le balafon.....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 15 : La kora traditionnelle et la kora moderne.....</i>	<i>40</i>
<i>Figure 16 : Simulation de la création d'un nouveau village balante avec la Case sacrée</i>	<i>40</i>
<i>Figure 17 : Davilson NAPOKANE et Boniface CABRALE le jour de sortie des grands initiés mancagnes</i>	<i>41</i>
<i>Figure 18 : La trilogie des êtres sacrés : le kankourang</i>	<i>42</i>
<i>Figure 19 : Investissement des ONG par secteur / Source : Rapport de la Conférence Territoriale 2020</i>	<i>45</i>
<i>Figure 20 : Investissement des ONG et CT par secteur / Source : Rapport de la Conférence Territoriale 2020</i>	<i>46</i>
<i>Figure 21 : Statistiques culturelles sur la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023</i>	<i>54</i>
<i>Figure 22 : Statistiques culturelles sur la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023</i>	<i>55</i>
<i>Figure 23 : Statistiques culturelles sur la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023</i>	<i>56</i>

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Agenda des activités culturelles de la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023</i>	<i>43</i>
<i>Tableau 2 : Infrastructures culturelles de la région administrative de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023</i>	<i>44</i>
<i>Tableau 3 : Liste des associations culturelles de la région de Sédhiou / Source : Enquête NTAB. F, 2023</i>	<i>46</i>

Glossaire

Badin yaa kafo : Signifie association pour la fraternité en manding

Bantoyhi : Mot en mancagne utilisé pour qualifier les hommes qui sont allés à la grande initiation en Guinée-Bissau

Bñëg : Mot mancagne qui signifie habillement des Bantoyhi.

Catchacha : Mot mancagne qui veut dire la grande initiation qui a lieu chaque année en Guinée-Bissau

Dimbaya : Mot mandingue qui désigne une femme à la recherche d'un enfant dans son mariage et qui est consacrée à des rituels pour voir ses besoins satisfaits.

Diokaa laalaa : Groupe de mots manding qui veut dire parolier ou chanteur de poème traditionnel manding

Fambondi : Masque du même costume que le kankurang mais encore plus mystique. Il peut voler à l'air libre comme une colombe.

Gamond : C'est un rituel des bédiks, qui consiste à venir en aide ou assister une femme qui souffre dans son foyer conjugal à cause d'infécondité, de mortalité infantile ou celle qui ne procrée qu'un seul genre (Masculin ou féminin) en vue de l'amener à alterner les deux genres.

Jelindiri Suuto : Groupe de mots manding qui veut dire la nuit du rire.

Kagnaleng : C'est un rituel des femmes diolas. Elle consiste à venir en aide ou assister une femme qui souffre dans son foyer conjugal à cause d'infécondité, de mortalité infantile ou celle qui ne procrée qu'un seul genre (Masculin ou féminin) en vue de l'amener à alterner les deux genres.

Kutirubaa : Mot manding qui signifie tam-tam qu'utilise le diokaa laalaa.

Kisalan : Mot manding qui signifie source d'eau.

Teranga : Mot wolof qui signifie accueil ou hospitalité

Uyé : Mot manjack qui signifie chant

❖ Support phonologique

Nous proposons ici un inventaire de sons issus des alphabets manding, balant, diola, wolof, braam (mancagne) et manjack tels qu'ils sont prescrits par les textes officiels du Sénégal, en particulier le décret 68-871 du 24 juillet 1968 relatif à la transcription des langues nationales, revu par le décret du 21 mai 1971 et amendé par le texte de 1985 relatif au découpage des mots et autres règlements orthographiques.

Pour faciliter la lecture de certains mots, nous établirons des correspondances entre chaque lettre et le son qui lui est équivalent dans les systèmes.

☐ Les voyelles

Les voyelles qui suivent : a-o et i ont la même valeur qu'en français.

Pour les autres voyelles :

- e : se lit comme le é en français
- ë : se lit comme le son e en français
- u : se lit comme le ou en français

Quand une voyelle est doublée (voyelles longues : aa, ee, ii, oo, uu), c'est parce que le son qu'elle produit est le plus long que sa correspondance simple.

☐ Les consonnes

Les consonnes suivantes se prononcent en français : b-d-f-k-l-m-n-p-r-s-t-w et y.

Les autres consonnes ont des valeurs phonologiques particulières.

- c : se lit th comme dans Mathieu
- h : est aspiré comme habit
- j : se lit comme Dieu en français
- x : se lit kh comme dans khalif
- ñ : se lit gn comme dans compagnie
- ŋ : se lit ng comme dans ring en anglais

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire

Mémoire de recherche de fin d'étude : La conservation et la valorisation du patrimoine culturel de la moyenne-Casamance : Étude d'opportunités de la création d'un musée régional à Sédhiou (Sénégal).

L'acculturation est une crise identitaire et l'avenir appartient aux continents, aux pays, aux villes, aux communautés ou même aux groupes d'individus qui auront su conserver et valoriser leur patrimoine.

Dans le cadre de ma dernière année de Master en Développement/ Gestion du Patrimoine Culturel de l'Université Senghor à Alexandrie (Égypte), je réalise un mémoire sur le sujet suivant : " La conservation et la valorisation du patrimoine culturel de la moyenne Casamance : Étude d'opportunités de la création d'un Musée régional à Sédhiou (Sénégal)". Afin de pouvoir écrire mon mémoire, je me dois de faire une étude et de récolter des informations sur mon thème.

Le questionnaire est anonyme et toutes les informations collectées seront utilisées uniquement à des fins pédagogiques. Il est exclusivement destiné à des personnes travaillant au sein des structures ou institutions culturelles et aux professeurs et chercheurs qui font des recherches dans le domaine du patrimoine culturel de la région. Je vous remercie par avance pour votre participation à cette étude et pour le temps que vous y consacrerez.

François Nbebou NTAB

* Indique une question obligatoire

NOM * _____

Prénom (s) * _____

Profession * _____

E-mail _____

1) Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit en premier lorsqu'on vous parle de Sédhiou?*

Une seule réponse possible.

- Ville historique
- Ville touristique
- Ville industrielle

2) Quels sont les problèmes que rencontrent les institutions culturelles de la région de Sédhiou ? * (Plusieurs réponses possibles)

- Manque de ressources humaines qualifiées Manque de ressources matérielles
- Manque de ressources financières
- Autre :

3) Quel est l'état de conservation et de valorisation du patrimoine culturel de la moyenne Casamance ? * (Une seule réponse possible)

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Médiocre

4) Le patrimoine culturel de la région de Sédhiou mérite-t-il d'être conservé et valorisé ? * (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non

5) Le transfert de la compétence culture au niveau des collectivités locales favorise-t-il le développement du patrimoine culturel ? * (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non

6) Connaissez-vous des ONG ou Associations qui interviennent dans le domaine de la culture au niveau de la région de Sédhiou ? * (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non

7). a. Si Oui citer les

7). b. Quelle analyse faites-vous de ces ONG ou Associations ?

8) Êtes-vous optimiste pour un développement local fait par la population et pour la population ? * (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non
- Autre : _____

9) Les musées, participent-ils réellement à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel, matériel et immatériel ? * (Une seule réponse possible)

- Oui
- Non
- Autre : _____
-

10) Que pensez-vous de la création d'un musée régional à Sédhiou ? *

11) Commentaires



Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexe 2 : Fiche d'inventaire des sites et monuments historiques de la région de Sédhiou

SITE REF :

Références documentations

Date de l'enquête :

Cadre de l'étude :

Auteur de la Fiche :

Désignation :

Dénomination :

Titre courant :

Différentes appellations :

Parties constituantes :

Site Localisation :

Région :

Département :

Commune, quartier :

Adresse :

Coordonnées d'un point :

Historique :

Dates de constructions :

Auteur de l'œuvre :

Commentaire historique :

Matériau du gros-œuvre : Matériau de la toiture :

Description :

Commentaire descriptif :

Statut juridique, intérêt et protection :

Statut de la propriété :

Type de protection :

État de l'édifice :

Annexe 3 : Fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la région de Sédhiou

RÉGION :**DÉPARTEMENT :****NUMÉRO DE LA FICHE :**

1.	IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT DU PCI
1.1.	Nom de l'élément du PCI tel qu'il est employé par la communauté concernée
1.2.	Titre de l'élément du PCI – avec indication du (des) domaine(s) du PCI concerné(s)
1.3.	Communauté(s) concernée(s)
1.4.	Emplacement(s) physique(s)/répartition et fréquence de la pratique de l'élément du PCI
1.5.	Brève description de l'élément du PCI (de préférence pas plus de 200 mots)
2.	CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÉMENT DU PCI
2.1.	Praticien(s)/interprète(s) directement impliqué(s) dans la représentation ou la pratique de l'élément du PCI (préciser nom, âge, sexe, catégorie professionnelle, etc.)
2.2.	Autres personnes de la communauté qui, sans être directement impliquées, contribuent à la pratique de l'élément ou en facilitent la pratique ou la transmission (préparation de la scène, costumes, formation, supervision)
2.3.	Langue(s) ou registre(s) de langue utilisée(s)
2.4.	Éléments matériels (instruments, vêtements ou lieu(x) spécifiques, objets rituels), le cas échéant, associés à la pratique ou à la transmission de l'élément du PCI
2.5.	Autres éléments immatériels (le cas échéant) associés à la pratique ou à la transmission de l'élément du PCI
2.6.	Pratiques coutumières (le cas échéant) régissant l'accès à l'élément du PCI ou à certains de ses aspects
2.7.	Modes de transmission aux autres membres de la communauté
2.8.	Organisations concernées (organisations communautaires, ONG ou autres, le cas échéant)
3.	ÉTAT DE L'ÉLÉMENT DU PCI : VIABILITÉ (VOIR COMMENTAIRES CI-APRÈS)
3.1.	Menaces éventuelles sur la pratique permanente de l'élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)
3.2.	Menaces éventuelles sur la transmission de l'élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)
3.3.	Menaces pesant sur un accès durable aux éléments matériels et aux ressources (le cas échéant) associés à l'élément du PCI
3.4.	Viabilité des autres éléments du patrimoine immatériel (le cas échéant) associés à l'élément du PCI
3.5.	Mesures de sauvegarde ou autres (le cas échéant) adoptées pour faire face à ces menaces et encourager la pratique et la transmission de l'élément du PCI à l'avenir
4.	ACCÈS RESTREINT AUX DONNÉES ET AUTORISATIONS
4.1.	Consentement et participation de la (des) communauté(s) concernée(s) au recueil des données
4.2.	Restrictions et autorisations concernant les données
4.3.	Personne(s) ressource(s) : nom et statut
4.4.	Date(s) et lieu(x) de recueil des données
5.	RÉFÉRENCES RELATIVES À L'ÉLÉMENT DU PCI (LE CAS ÉCHÉANT)
5.1.	Monographies / Manuscrits conservés dans des bibliothèques, librairies ou détenus par des particuliers
5.2.	Enregistrements audiovisuels conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)
5.3.	Objets conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)
6.	DONNÉES D'INVENTAIRE
6.1.	Nom et contacts de la personne(s) ayant compilé les données de l'inventaire
6.2.	Preuve du consentement de la (des) communauté(s) concernée(s) : (a) pour l'inventaire de l'élément et (b) pour l'information à inclure dans l'inventaire (image et audio)
6.3.	Date d'enregistrement des données à l'inventaire

Annexe 4 : Lettre de mission de la DPC

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE LA CULTURE
ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Le Directeur

000253

N°.....MCPH/DPC/ms

Dakar, le 04 AOUT 2023

LETTRÉ DE MISSION

Dans le cadre du stage institutionnel, la Direction du Patrimoine Culturel autorise par la présente, **Monsieur François Ndebou NTAB** à effectuer une journée d'enquête sur les musées et les structures culturelles afin de collecter des données scientifiques.

Dans cette perspective, je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira de prendre pour lui faciliter l'accès à l'information.

A ce titre, la présente lettre de mission lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Oumar BADI

Annexe 5 : Liste des personnes ressource

Les personnes qui ont répondu au questionnaire sur google forms			
NOM	Prénom (s)	Profession	E-mail
BA	ELHADJI AMATH	Étudiant	elhadjamathba3@gmail.com
BANDIA	Ibrahima	Étudiant	lboubandia08@gmail.com
BANDIAKY	Toussaint	Étudiant	toussaintbandiaky963@gmail.com
BIAGUI	Samuel	Professeur	sbiagui68@gmail.com
BIAYE	Lamine	Médiateur Culturel	biayelamine24@gmail.com
CAMARA	KOÏTA	Professeur	hisbam364.artprehistorique@gmail.com
DIA	Mouhamadou Mansour	Étudiant chercheur	mouhamadoumansourdia@gmail.com
DIEDHIOU	PAPE ALIOUNE	ENSEIGNANT	papealiounediedhiou@gmail.com
DIOUF	Omar	Étudiant	omdiouf95@gmail.com
FALL	Modou Moustapha	Enseignant	Fallmotafa@gmail.com
KA	Mamadou Bocar	médiateur culturel	mamadbka@hotmail.fr
MALOU	Judithe Limpou	Étudiante	maloujudithelimpou@gmail.com
MANCABOU	Frédéric	Agent CCR	fmancabou@gmail.com
MANDIANG	Séni	conseiller technique au Ministère de la Culture	mandiangseni@gmail.com
MANÉ	Niako	Étudiant chercheur	41015837@parisnanterre.fr
SOUANE	Alimam Fode Fossar	Doctorant	almamifossar91@gmail.com
TOURE	Vieux	Étudiant chercheur	tourev2018@gmail.com
SYLLA	Ibou Dramé	Enseignant	xadkor@gmail.com
TAMBADOU	Moustapha	Expert en politiques stratégies culturelles	mtambadou@gmail.com
TOURE	Cheikh Tidiane	Étudiant	cheikhtidianetoure93@gmail.com
TOURE	Massiré	Enseignant	touremassir@gmail.com

Les personnes interviewées			
Nom	Prénom(s)	Profession	E-mail
BADIANE	Oumar	Directeur de la Direction du Patrimoine Culturel	oumarbadiane@gmail.com +221 775403746
BADIANE	Aliou Kéba	Directeur du Centre Culturel Blaise Senghor de Dakar	alioukebs@gmail.com +221 773181717
COLY	Pierre André	Conservateur du musée régional de Thiès	pierreandrecoly@yahoo.fr +221 775644858
DIAKHATE	Ibrahima Makama	Professeur de Philosophie, chercheur et écrivain, Chroniqueur et Scénariste, Secrétaire général du Conseil départemental de Sédhiou	makamadiakhate@gmail.com +221 775154730
DIALLO	Mamadou	Maire de la Commune de Koussy	kotomamadou84@gmail.com 76 374 41 33 // 77 505 37 46
DIATTA	Youssouph	Directeur du Centre Culturel Régional de Sédhiou	ccrsdh@gmail.com youchinou@gmail.com +221 779335028
DRAME	Kémo	Maire de la Commune de Sakar	+221 773577839
MANDIANG	Seyni	Maire de Marsassoum, Conseiller technique au ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	mandiangseni@gmail.com +221 772806383
SANE	Ansoumane	Directeur Général du Grand Théâtre	ansou1012@yahoo.fr +221 776053573
TOURE	Massiré	Secrétaire général de l'Association Culturelle pour la Gestion du Kankourang « <i>Kouyamba kaffo</i> » de Sédhiou	touremassir@gmail.com +221 78168 58 50 +221 786339268